

L'enseignement secondaire dans les provinces et les territoires au Canada : Guide de transfert des élèves 2023-2024

Alberta

1^{re} partie — Sommaire

1.1 Introduction

En Alberta, le ministre de l'Éducation prescrit les résultats d'apprentissage que doivent obtenir les élèves dans chaque matière comme l'indiquent les programmes d'études ou curriculums, documents qui sont produits en français et en anglais. Les programmes et curriculums sont élaborés en consultation avec le personnel enseignant, l'administration scolaire, les élèves, les parents, des représentantes et représentants du secteur privé, des membres de la communauté, des surintendantes et surintendants, des conseillères et conseillers scolaires, des associations du domaine de l'éducation, les établissements postsecondaires et d'autres ministères. Les autorités scolaires et le personnel des écoles déterminent quelles stratégies d'enseignement et matériel utiliser pour aider les élèves à parvenir aux résultats prescrits dans les programmes d'études et curriculums. Les autorités scolaires peuvent utiliser les ressources figurant dans la liste provinciale de ressources approuvées ou choisir d'autres ressources qui répondent aux besoins des élèves.

En 2019, le ministère de l'Éducation a entamé la mise à jour des programmes d'études de la maternelle à la 12^e année. Avant de produire ces nouveaux programmes d'études, le ministère a consulté un groupe indépendant d'Albertaines et d'Albertains, dont les commentaires ont aidé à façonner l'établissement d'un nouvel [Arrêté ministériel sur l'apprentissage des élèves](#) et la révision du [Cadre directeur pour la conception et l'élaboration du curriculum](#) (lien en anglais seulement). Ces documents servent de fondement pour l'élaboration de nouveaux curriculums provinciaux.

1.2 Structure du système scolaire

Le système scolaire offre aux parents et aux élèves de nombreuses possibilités : les écoles publiques, les écoles séparées, les écoles francophones, les écoles publiques à charte ainsi que les programmes parallèles et les programmes d'apprentissage en ligne offerts par les autorités scolaires et les écoles indépendantes ou dans le cadre de l'enseignement à la maison. Les autorités scolaires conçoivent des méthodes visant l'organisation et la prestation scolaire de manière qui répond le mieux aux besoins des élèves.

L'année scolaire se déroule habituellement du 1^{er} septembre au 30 juin de l'année suivante, avec des variations d'un système à l'autre. Certaines écoles offrent de l'enseignement à longueur d'année ainsi que d'autres calendriers alternatifs tandis que certaines écoles commencent l'année scolaire en août au lieu de septembre.

La durée de l'année scolaire est de 190 à 200 jours. Un minimum de 190 jours d'enseignement est généralement requis. Le personnel enseignant et administratif utilise les jours restants pour faire leur planification, suivre de la formation en cours d'emploi et s'adonner à d'autres activités connexes. Les élèves des écoles intermédiaires doivent avoir accès à 950 heures d'enseignement par année, pour chaque niveau scolaire, au minimum. Les élèves des écoles secondaires doivent avoir accès à 1 000 heures d'enseignement par année, pour chaque niveau scolaire, au minimum.

Les cours destinés aux élèves du premier cycle du secondaire (7^e, 8^e et 9^e année) sont habituellement offerts durant toute l'année scolaire. Toutefois, les cours complémentaires et facultatifs peuvent être organisés en rotation selon un calendrier établi pour l'année. Les cours destinés aux élèves du deuxième cycle du secondaire (10^e, 11^e et 12^e année) peuvent être offerts pendant toute l'année scolaire ou sur une base semestrielle (deux par année). Certaines écoles suivent un calendrier trimestriel.

Un crédit au niveau du deuxième cycle du secondaire représente des connaissances, des habiletés et des attitudes propres à un cours. Un crédit correspond à environ vingt-cinq heures d'enseignement, ce qui permet à la plupart des élèves d'obtenir un crédit. Cependant, on reconnaît que certains élèves peuvent acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes exigées pour un crédit dans un programme d'études en moins de 25 heures, tandis que d'autres élèves peuvent avoir besoin de plus de temps.

Peu importe les méthodes d'organisation adoptées, les élèves doivent avoir accès à de l'enseignement axé sur les résultats prescrits pour les cours qu'ils suivent et être évalués en fonction des résultats escomptés.

1.3 Explication des termes utilisés (y compris les termes relatifs à l'éducation spécialisée/aux services aux élèves)

Cours élaborés localement

Les cours élaborés localement sont des cours conçus par une autorité scolaire pour répondre aux besoins locaux, de façon à compléter, à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux (p. ex. danse, études religieuses, réparation de carrosseries).

Connaissances et employabilité, de la 8^e à la 12^e année

Les cours de connaissances et employabilité sont conçus pour les élèves qui répondent à certains critères et apprennent mieux dans le cadre d'expériences qui intègrent des compétences essentielles et relatives à l'employabilité dans des contextes professionnels. Les cours de connaissances et employabilité (C et E) visent les élèves de la 8^e à la 12^e année dont les niveaux de rendement en lecture, en écriture, en mathématiques ou dans d'autres domaines sont inférieurs, de deux à trois niveaux scolaires, au niveau scolaire qui convient à leur âge.

Cours facultatifs et complémentaires

Les cours facultatifs et complémentaires sont des cours que les élèves choisissent de suivre soit pour les aider à développer leurs talents, intérêts ou capacités uniques, soit pour les préparer à la poursuite de leurs études ou à l'intégration au marché de travail.

Cours obligatoires

Les cours obligatoires sont ceux que tous les élèves doivent suivre.

Éducation inclusive

L'éducation inclusive s'appuie sur les principes d'acceptation universelle et d'appartenance de tous les apprenants. Elle encourage le choix et l'équité en matière d'éducation pour tous. Pour anticiper, valoriser et soutenir la diversité, les écoles doivent s'acquitter de leurs responsabilités envers tous les apprenants, s'adapter et être sensibles aux différences entre les apprenants ainsi qu'intégrer de nouvelles perspectives culturelles et modes de connaissance. Il y a [six principes interreliés](#) permettant aux autorités scolaires d'adopter une prise de décisions fondée sur les données probantes et d'effectuer une planification des programmes d'instruction centrée sur l'apprenant.

(*Education Act [Loi sur l'éducation de l'Alberta]*, préambule, article 33 [1] e) [en anglais seulement] et [Politique sur l'éducation inclusive](#))

Programmes d'études/curriculum

Lorsqu'on fait référence aux matières comprises dans le nouveau curriculum de la maternelle à la 6^e année, on parle des « curriculums » et non des « programmes d'études ». Pour que la terminologie continue à s'harmoniser avec celle employée dans la Loi sur l'éducation de l'Alberta, on continue d'employer le terme « programme d'étude » dans tous les cas, mais lorsqu'il s'agit de matières nouvellement mises en œuvre, il importe d'y apposer la mention « /curriculums ».

Répertoire provincial de renseignements des élèves

Le répertoire provincial de renseignements des élèves, appelé Provincial Approach to Student Information (PASI) en anglais, est un système stratégique à plusieurs volets, dont des processus opérationnels, des systèmes d'information et des technologies, conçu pour favoriser une organisation collaborative pour l'éducation qui permet aux écoles, aux autorités

scolaires et au ministère de diffuser les renseignements des élèves en temps réel. PASI offre la bonne information aux bonnes personnes au bon moment en mettant les renseignements des élèves à la disposition des écoles et des autorités scolaires quand les élèves passent d'une école, d'un niveau et d'un enseignant à l'autre.

Services et soutien spécialisés

Pour certains élèves, la pleine participation à l'apprentissage exige qu'ils reçoivent des appuis et des services spécialisés. En recueillant et utilisant des données pertinentes sur les élèves, les autorités scolaires (publiques, séparées, les autorités régionales francophones, les écoles publiques à charte et les écoles privées d'adaptation scolaire désignées), déterminent si un élève a besoin d'appui et de services spécialisés, en fonction de caractéristiques comportementales, intellectuelles, cognitives, d'apprentissage, communicationnelles ou physiques, ou une combinaison de ces dernières, qui pourraient nuire à sa capacité et à ses possibilités d'apprendre. En consultation avec les parents ou tuteurs, et le cas échéant, avec l'élève, l'école établit le programme d'enseignement pour l'élève nécessitant des services et du soutien spécialisés. Les plans d'intervention personnalisés (PIP) offrent un enseignement adapté aux besoins individuels en matière d'apprentissage et sont modifiés selon les résultats d'une évaluation continue.

(*Education Act* [Loi sur l'éducation de l'Alberta], article 11 [4] [en anglais seulement])

1.4 Désignation des cours

Premier cycle du secondaire

Les élèves s'inscrivent au premier cycle du secondaire en 7^e, 8^e ou 9^e année. Les cours ont un nom et un chiffre qui correspond à l'année à laquelle le cours est normalement offert. Par exemple, le cours « Anglais 7 » correspond au cours d'anglais donné en 7^e année.

Deuxième cycle du secondaire

Les élèves s'inscrivent à des cours. Les nombres dans les noms de cours offerts au deuxième cycle du secondaire désignent le niveau scolaire et le niveau de difficulté scolaire. Dans le système de numérotation, les nombres 10 et 15 après le nom d'un cours indiquent qu'il s'agit d'un cours de 10^e année, les nombres 20 et 25 correspondent aux cours de 11^e année, et enfin, les nombres 30 et 35 correspondent aux cours de 12^e année. Le tiret ajouté après le niveau scolaire (-1, -2, -3, -4) indique le niveau du cours dans la séquence prescrite pour une certaine matière.

Les élèves qui prévoient d'aller à l'université ou de poursuivre leurs études dans certains programmes collégiaux ou écoles techniques s'inscrivent à des cours portant les chiffres suivants :

- English Language Arts 10-1, 20-1, 30-1
- Français 10-1, 20-1, 30-1 (pour les élèves francophones)
- French Language Arts 10-1, 20-1, 30-1 (pour les élèves en immersion française)
- Mathématiques 10C, 20-1/20-2, 30-1/30-2
- Sciences 10, Biologie 20, 30 / Chimie 20, 30 / Physique 20, 30 / Sciences 20, 30
- Études sociales 10-1, 20-1, 30-1

Les élèves qui prévoient de s'inscrire à certains programmes collégiaux et écoles techniques, à poursuivre leurs études dans certains métiers ou d'intégrer le marché de travail s'inscrivent à des cours portant les chiffres suivants :

- English Language Arts 10-2, 20-2, 30-2
- Français 10-2, 20-2, 30-2 (pour les élèves francophones)
- French Language Arts 10-2, 20-2, 30-2 (pour les élèves en immersion française)
- Mathématiques 10C/10-3, 20-2/20-3, 30-2/30-3
- Sciences 10, 20, 30
- Études sociales 10-2, 20-2, 30-2

Les cours désignés par les nombres 15, 25 et 35 sont des cours localement élaborés.

Les cours désignés par les nombres 10-4, 20-4 et 30-4 sont des cours faisant partie du volet [Connaissances et employabilité](#). Ces cours permettent aux élèves de développer des compétences de base dans le milieu de travail et d'obtenir un Certificat de réussite d'études secondaires, mais pas un Diplôme d'études secondaires.

1.5 Répartition du temps et charge de cours

Premier cycle du secondaire (de la 7^e à la 9^e année)

Un cours du secondaire premier cycle représente un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes précises. La majorité des élèves peuvent les acquérir à l'intérieur du nombre d'heures recommandé. Toutefois, certains élèves prendront moins de temps pour les acquérir, alors que d'autres auront besoin de plus de temps. Les élèves n'obtiennent pas de crédits pour les cours suivis au premier cycle du secondaire et ces cours ne comptent pas pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires.

La [répartition recommandée du temps d'enseignement](#) (heures par niveau scolaire) pour chaque partie du programme du premier cycle du secondaire est indiquée ci-dessous :

Matière	Programmes d'apprentissage en anglais (heures par niveau scolaire)	Programmes d'apprentissage en français (heures par niveau scolaire)
English Language Arts	150	250
Français ¹ ou French Language Arts ²	0	
Mathématiques	100	100
Sciences	100	100
Études sociales	100	100
Éducation physique	75	75
Santé et préparation pour la vie	50	50
Cours facultatifs ³ y compris les langues secondes ⁴	(le nombre d'heures peut varier)	(le nombre d'heures peut varier)
Heures d'enseignement (total) :	950 heures	950 heures

¹ Le cours de Français est enseigné dans les écoles francophones.

² Le cours French Language Arts est enseigné dans les programmes en mode alternatif de français (y compris dans les programmes d'immersion française)

³ Les programmes d'études des arts sont organisés en cours de 75 heures à chaque niveau.

⁴ La répartition recommandée du temps d'enseignement est de 95 heures dans les écoles qui mettent en œuvre des programmes d'études provinciaux ou des cours élaborés localement dans les domaines du français (langue seconde), des langues des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que des programmes culturels et de langues et culture internationales.

Cours facultatifs du premier cycle du secondaire

[Les cours facultatifs](#) aident les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage décrits à la section Fondements du programme du Guide. En outre, les cours facultatifs renforcent les apprentissages dans les cours d'English Language Arts, d'études sociales, de français ou French Language Arts, de mathématiques et de sciences, et offrent des possibilités d'apprentissage dans d'autres domaines. Les écoles sont tenues d'offrir deux cours facultatifs énumérés ci-dessous. Lorsque l'enseignement est offert dans une langue autre que l'anglais, un seul autre cours facultatif est requis :

- fondements en carrières et technologies (FCT)/Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- environnement et enseignement en plein air
- éthique — Ce cours peut être donné en 7^e, 8^e ou 9^e année.
- arts — Arts, Art dramatique et/ou Musique (chant choral, musique générale et musique instrumentale)
- cours de connaissances et employabilité (8^e et 9^e année)

- langues (peuvent être des cours provinciaux ou élaborés localement)
 - langues des Premières Nations, des Métis ou des Inuits
 - français langue seconde
 - langues internationales
- cours élaborés localement
- études religieuses — À la discrétion du conseil scolaire, des cours d'études religieuses peuvent être offerts en vertu de l'article 58 de la *Education Act* (Loi sur l'éducation de l'Alberta).

Deuxième cycle du secondaire (de la 10^e à la 12^e année)

La plupart des cours du deuxième cycle du secondaire donnent droit à 3, 4 ou 5 crédits, mais certains cours représentent 10 crédits. La majorité des cours d'études professionnelles et technologiques donnent droit à un crédit.

Un crédit correspond à environ 25 heures d'enseignement. Les écoles doivent faire en sorte que les élèves aient accès à 1 000 heures d'enseignement par année, au minimum.

Le temps d'enseignement comprend le temps prévu pour l'enseignement, l'évaluation et les autres activités des élèves pendant lesquelles il y a une interaction entre les élèves et l'enseignant ainsi qu'une supervision directe assurée par l'enseignant.

1.6 Structure du programme d'études

Le curriculum est organisé de façon à fournir trois ans d'études au premier cycle du secondaire et trois ans d'études ou deuxième cycle. Il est reconnu que certains élèves auront besoin de plus de trois ans pour terminer le deuxième cycle du secondaire, alors que d'autres le feront en moins de temps. Les cours sont généralement offerts en anglais et en français.

Premier cycle du secondaire

Les cours exigés à chaque niveau scolaire sont les suivants :

- English Language Arts
- Français (pour les élèves francophones et ceux ayant le français comme langue première)
- French Language Arts (pour les élèves inscrits au programme d'immersion française)
- Mathématiques
- Sciences
- Études sociales
- Éducation physique
- Santé et préparation pour la vie
- Cours facultatifs
- Cours élaborés localement

Deuxième cycle du secondaire

Les cours offerts sont les suivants :

- Carrière et vie
- Études professionnelles et technologiques
- English Language Arts
- Arts
- Français (pour les élèves francophones et ceux ayant le français comme langue première)
- French Language Arts (pour les élèves inscrits au programme d'immersion française)
- Mathématiques
- Cours de connaissances et employabilité
- Éducation physique
- Sciences
- Langues secondes

- Études sociales
- Sciences sociales
- Autre : expérience de travail, programme d'apprentissage enregistré, projets spéciaux, Green Certificate Program (certificat vert), cours élaborés localement.

1.7 Cours préalables ou associés

Dans certains cas, la direction d'école peut accorder une exemption des préalables et recommander qu'un élève fasse un transfert d'une séquence de cours à une autre durant le deuxième cycle du secondaire. Si la direction d'école accorde une exemption des préalables, elle doit s'assurer de respecter les conditions suivantes :

- l'élève possède les compréhensions du ou des cours préalables exemptés pour un placement dans le cours suivant ou de niveau supérieur.
- la décision est prise sur une base individuelle et non pour une classe entière d'élèves.
- des consultations ont eu lieu avec l'élève et, le cas échéant, le parent ou tuteur.
- la décision est prise dans l'intérêt fondamental de l'élève.

Certains cours, comme la sécurité agricole et la sécurité en milieu de travail, ne peuvent pas faire l'objet d'une exemption. Pour de plus amples renseignements, consultez : [Exemption des préalables](#).

1.8 Pratiques d'évaluation ; relevés de notes et autorités responsables de leur délivrance

Les autorités scolaires déterminent la méthode de production de rapports sur les progrès réalisés par les élèves. Les autorités scolaires sont tenues d'élaborer, de documenter et de mettre en œuvre des politiques visant l'évaluation des élèves qui tiennent compte des éléments suivants :

- l'évaluation des élèves doit être juste, exacte et équitable ;
- l'élève a le droit d'appel selon les procédures établies à ce sujet ;
- le rôle de l'élève et de l'enseignant dans les évaluations doit être défini ;
- l'information obtenue à la suite des évaluations doit servir à améliorer la qualité de la programmation scolaire ;
- l'information portant sur les évaluations doit être communiquée en temps opportun aux élèves, aux parents et aux conseils d'école.

La province exige aussi que les écoles produisent des rapports sur les progrès réalisés par les élèves en fonction de leur niveau scolaire tel qu'indiqué dans les programmes d'études/curriculums des matières suivantes : arts du langage/arts du langage et littérature, mathématiques, sciences et études sociales. La province surveille également les progrès des élèves dans ces quatre matières par l'entremise de tests provinciaux administrés en 6^e et 9^e année et des examens menant à l'obtention du diplôme en 12^e année. Les progrès des élèves dans chaque cours sont indiqués sous forme de note ou de pourcentage. Les pourcentages correspondent aux notes suivantes :

Note	Pourcentage
A	80 %–100 %
B	65 %–79 %
C	50 %–64 %
F	Moins de 50 %

Pour obtenir un crédit au deuxième cycle du secondaire, l'élève doit recevoir une note finale de 50 % ou plus. L'élève qui reçoit une note finale de 50 % ou plus peut passer au cours du prochain niveau dans la séquence.

Des examens provinciaux menant au diplôme sont requis dans certains cours. Pour ceux-ci, la note finale de l'élève est déterminée en combinant la note attribuée par l'école (d'une valeur de 70 %) à la note de l'examen (d'une valeur de 30 %). L'école détermine les notes finales dans les cours qui n'exigent pas d'examens menant au diplôme.

Un examen menant au diplôme est requis dans les cours suivants :

- Biologie 30
- Chimie 30
- English Language Arts 30-1 et 30-2
- Français 30-1
- French Language Arts 30-1
- Mathématiques 30-1 and 30-2
- Physique 30
- Sciences 30
- Études sociales 30-1 et 30-2

Tous les examens menant au diplôme sont offerts en français, à l'exception de English Language Arts 30-1 et English Language Arts 30-2. Les élèves peuvent choisir de passer leur examen en français ou en anglais.

Au deuxième cycle du secondaire, toutes les notes des élèves sont transmises au ministère de l'Éducation de l'Alberta et font partie de leur dossier. Le ministère délivre également des relevés de notes officiels.

1.9 Liste des diplômes d'études secondaires (y compris ceux donnant accès à l'éducation postsecondaire), critères d'obtention du diplôme et autorités de délivrance

La direction détermine si les élèves peuvent accéder au prochain niveau scolaire ainsi qu'au deuxième cycle du secondaire (10^e année) conformément aux politiques de l'autorité scolaire locale et aux dispositions du [Guide de l'éducation : Préscolaire à 12^e année](#). Le passage des élèves au deuxième cycle du secondaire est déterminé par la direction de l'école conformément aux politiques de l'autorité scolaire locale et aux dispositions du *Guide de l'éducation : Préscolaire à 12^e année*.

En fonction des cours suivis au deuxième cycle du secondaire, les diplômés reçoivent un des diplômes ou certificats indiqués ci-dessous :

- I. Diplôme d'études secondaires de l'Alberta (anglais et francophone)
- II. Certificat de réussite d'études secondaires (anglais et francophone)
- III. Certificat d'achèvement des études scolaires
- IV. Diplôme d'études secondaires de l'Alberta accordé aux élèves adultes
- V. Diplôme d'équivalence d'études secondaires (deux possibilités)

Les diplômes et les certificats délivrés par le ministère de l'Éducation de l'Alberta certifient que le titulaire a terminé avec succès un programme d'enseignement prescrit. Un élève qui se voit décerner un diplôme ou un certificat de la liste ci-dessous est considéré comme ayant terminé l'école secondaire. Détenir un diplôme ou un certificat ne garantit pas forcément l'admission dans un établissement d'études postsecondaires. Il est recommandé de conseiller aux élèves de consulter l'annuaire des établissements postsecondaires pour connaître les conditions d'admissibilité.

I. Diplôme d'études secondaires de l'Alberta

DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES DE L'ALBERTA : CRITÈRES D'OBTENTION DU DIPLOME (ANGLAIS)
Ce tableau présente les exigences <u>minimales</u> auxquelles un élève doit satisfaire pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Les établissements postsecondaires et les milieux de travail pourraient exiger d'autres cours en plus de ceux indiqués ci-dessous.
100 CRÉDITS PROVENANT DES COURS SUIVANTS :
ENGLISH LANGUAGE ARTS—NIVEAU 30 (English Language Arts 30-1 ou 30-2)
ÉTUDES SOCIALES — NIVEAU 30 (Études sociales 30-1 ou 30-2)
MATHÉMATIQUES — NIVEAU 20 (Mathématiques 20-1, Mathématiques 20-2 ou Mathématiques 20-3)
SCIENCES — NIVEAU 20 ¹ (Sciences 20, Sciences 24, Biologie 20, Chimie 20 ou Physique 20)
ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 CRÉDITS) ²
CARRIÈRE ET VIE (3 CRÉDITS) ³
<p style="text-align: center;">10 CRÉDITS OBTENUS DANS LES DOMAINES SUIVANTS, TOUTE COMBINAISON ÉTANT ADMISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cours d'études professionnelles et technologiques (ÉPT) • cours des beaux-arts • cours de langues secondes • éducation physique 20 et/ou 30 • cours de connaissances et employabilité • cours du Programme d'apprentissage enregistré • cours élaborés localement en beaux-arts, ÉPT, langues secondes, ou les cours professionnels de connaissances et employabilité
<p style="text-align: center;">10 CRÉDITS OBTENUS DANS N'IMPORTE QUEL COURS DU NIVEAU 30 (<u>EN PLUS</u> D'UN COURS D'ENGLISH LANGUAGE ARTS DU NIVEAU 30 ET D'UN COURS D'ÉTUDES SOCIALES DU NIVEAU 30, TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSUS)⁴</p> <p>Ces cours peuvent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des cours de niveau 30 élaborés localement • des cours de la série 3000 (niveau avancé) des ÉPT • des cours de niveau 30 de Formation par stages⁵ • des cours de niveau 30 de Connaissances et employabilité • des cours de niveau 30 du Programme d'apprentissage enregistré • des cours de spécialisation de niveau 30 du Green Certificate Program • projets spéciaux 30

¹ La combinaison de Sciences 10 et Sciences 14 pour un total de 10 crédits peut également satisfaire à l'exigence en sciences (Biologie 20 ou Chimie 20 ou Physique 20 ou Sciences 20 ou Sciences 24).

² Voir l'information relative aux exemptions du cours d'éducation physique dans le Guide.

³ Voir l'information relative aux exemptions du cours de Carrière et vie dans le Guide.

⁴ Un élève ne peut pas utiliser des cours d'English Language Arts ou d'études sociales de niveau 30 d'une autre séquence de cours de ces deux matières pour satisfaire à cette exigence de cours de niveau 30.

⁵ Un élève peut obtenir un maximum de 30 crédits en Formation par stages. Toutefois, seuls 15 de ces crédits peuvent servir afin de satisfaire à l'exigence de 100 crédits du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

Notes supplémentaires :

- les cours marqués du code de cours d'un établissement postsecondaire (PSI) peuvent servir à satisfaire à l'exigence de 10 crédits provenant de toute combinaison de cours des études professionnelles et technologiques (ÉPT) et à l'exigence de 10 crédits provenant de tout cours de niveau 30 de la série 3000 (niveau avancé) des ÉPT.
- la note finale des cours de niveau 30 pour lesquels il y a un examen en vue de l'obtention du diplôme est la combinaison de la note finale attribuée par l'école (70 %) et de la note obtenue à l'examen (30 %).
- les élèves inscrits à un programme francophone doivent satisfaire aux exigences indiquées dans le tableau Diplôme d'études secondaires de l'Alberta (Programme francophone) à la page suivante.
- les élèves adultes devraient consulter la section Élèves adultes du Guide pour connaître les exigences relatives à l'obtention d'un diplôme.
- seuls 5 crédits d'études secondaires pour l'apprentissage externe peuvent être utilisés pour satisfaire à l'exigence de 100 crédits pour le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES DE L'ALBERTA : CRITÈRES D'OBTENTION DU DIPLOME (FRANCOPHONE)
Ce tableau présente les exigences minimales auxquelles un élève inscrit à un programme francophone doit satisfaire pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Les établissements postsecondaires et les milieux de travail pourraient exiger d'autres cours en plus de ceux indiqués ci-dessous.
100 CRÉDITS PROVENANT DES COURS SUIVANTS :
FRANÇAIS — NIVEAU 30 (Français 30-1 ou 30-2)
ENGLISH LANGUAGE ARTS—NIVEAU 30 ¹ (English Language Arts 30-1 ou 30-2)
ÉTUDES SOCIALES — NIVEAU 30 (Études sociales 30-1 ou 30-2)
MATHÉMATIQUES — NIVEAU 20 (Mathématiques 20-1, Mathématiques 20-2 ou Mathématiques 20-3)
SCIENCES — NIVEAU 20 ² (Sciences 20, Sciences 24, Biologie 20, Chimie 20 ou Physique 20)
ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 CRÉDITS) ³
CARRIÈRE ET VIE (3 CRÉDITS) ⁴
<p style="text-align: center;">10 CRÉDITS OBTENUS DANS LES DOMAINES SUIVANTS, TOUTE COMBINAISON ÉTANT ADMISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cours d'études professionnelles et technologiques (ÉPT) • cours des beaux-arts • cours de langues secondes • éducation physique 20 et/ou 30 • cours de connaissances et employabilité • cours du Programme d'apprentissage enregistré • cours élaborés localement en beaux-arts, ÉPT, langues secondes, ou les cours professionnels de connaissances et employabilité

5 CRÉDITS PROVENANT DE TOUT COURS DE NIVEAU 30

(EN PLUS DES COURS DE NIVEAU 30 D'ENGLISH LANGUAGE ARTS, D'ÉTUDES SOCIALES ET DE FRANÇAIS TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSUS)⁵

Ces cours peuvent comprendre :

- des cours de niveau 30 élaborés localement
- des cours de la série 3000 (niveau avancé) des ÉPT
- des cours de niveau 30 de Formation par stages⁶
- des cours de niveau 30 de Connaissances et employabilité
- des cours de niveau 30 du Programme d'apprentissage enregistré
- des cours de spécialisation de niveau 30 du Green Certificate Program
- projets spéciaux 30

¹ Font exception à cette exigence les élèves unilingues francophones canadiens ou immigrants qui s'inscrivent au système scolaire de l'Alberta dans les cinq ans avant leur dernière année d'études secondaires. Voir Exigences du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta requises pour les élèves francophones — English Language Arts ci-dessous.

² La combinaison de Sciences 10 et Sciences 14 pour un total de 10 crédits peut également satisfaire à l'exigence en sciences (Biologie 20 ou Chimie 20 ou Physique 20 ou Sciences 20 ou Sciences 24).

³ Voir l'information relative aux exemptions du cours d'éducation physique dans le Guide.

⁴ Voir l'information relative aux exemptions du cours de Carrière et vie dans le Guide.

⁵ Un élève ne peut pas utiliser des cours d'English Language Arts, d'études sociales ou de français de niveau 30 d'une autre séquence de cours de ces matières pour satisfaire à cette exigence de cours de niveau 30.

⁶ Un élève peut obtenir un maximum de 30 crédits en Formation par stages. Toutefois, seuls 15 de ces crédits peuvent servir afin de satisfaire à l'exigence de 100 crédits du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

Notes supplémentaires :

- les cours marqués du code de cours d'un établissement postsecondaire (PSI) peuvent servir à satisfaire à l'exigence de 10 crédits provenant de toute combinaison de cours des études professionnelles et technologiques (ÉPT) et à l'exigence de 5 crédits provenant de tout cours de niveau 30 de la série 3000 (niveau avancé) des ÉPT.
- la note finale des cours de niveau 30 pour lesquels il y a un examen en vue de l'obtention du diplôme est la combinaison de la note finale attribuée par l'école (70 %) et de la note obtenue à l'examen (30 %).
- les élèves adultes devraient consulter la section [Élèves adultes](#) du Guide pour connaître les exigences relatives à l'obtention d'un diplôme.
- seuls 5 crédits d'études secondaires pour l'apprentissage externe peuvent être utilisés pour satisfaire à l'exigence de 100 crédits pour le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

Critères d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta — English Language Arts

Les élèves francophones qui utilisent Français 30-1 ou Français 30-2 afin de satisfaire aux exigences du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta en arts langagiers doivent aussi réussir English Language Arts 30-1 ou 30-2. Si une école d'une autorité régionale francophone a des élèves unilingues francophones canadiens ou immigrants, le directeur d'école peut les exempter des critères d'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta pour les cours English Language Arts 30-1 ou 30-2, sous réserve des deux conditions suivantes :

- ces élèves se sont inscrits dans le système scolaire de l'Alberta dans les cinq ans avant l'année d'achèvement prévue.
- le directeur d'école estime que ces élèves ne maîtrisent pas suffisamment bien la langue anglaise pour réussir le cours English Language Arts 30-1 ou English Language Arts 30-2.

La direction d'école doit inscrire l'exemption dans PASI au moment où elle est accordée. Veuillez noter que l'élève exempté doit néanmoins être inscrit à des cours d'anglais langue seconde ou à des cours d'English Language Arts. L'élève doit également satisfaire à l'exigence minimale nécessaire de 100 crédits pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

II. Certificat de réussite des études secondaires (Anglais ou francophone)

CERTIFICAT DE RÉUSSITE D'ÉTUDES SECONDAIRES : CRITÈRES D'OBTENTION DU CERTIFICAT (ANGLAIS)		
Ce tableau présente les exigences minimales auxquelles un élève doit satisfaire pour obtenir le Certificat de réussite d'études secondaires. Les établissements postsecondaires et les milieux de travail pourraient exiger d'autres cours en plus de ceux indiqués ci-dessous.		
80 CRÉDITS ¹ PROVENANT DES COURS SUIVANTS :		
ENGLISH LANGUAGE ARTS 20-2 ou 30-4		
MATHÉMATIQUES 10-3 ou 20-4		
SCIENCES 14 ou 20-4		
ÉTUDES SOCIALES 10-2 ou 20-4		
ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 CRÉDITS) ²		
CARRIÈRE ET VIE (3 CRÉDITS) ³		
<p>5 CRÉDITS PROVENANT DE L'UN DES COURS SUIVANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> un cours professionnel de niveau 30 de Connaissances et employabilité. des cours de niveau 30 de la série 3000 (niveau avancé) d'études professionnelles et technologiques.⁴ un cours de niveau 30 élaboré localement qui est relié à un domaine professionnel. <p>ET</p> <p>5 CRÉDITS PROVENANT DE L'UN DES COURS SUIVANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> un cours de niveau 30 de Stage en milieu de travail de Connaissances et employabilité un cours de niveau 30 de Formation par stages.⁵ un cours de niveau 30 du Green Certificate Program.⁶ projets spéciaux 30 	OU	<p>5 CRÉDITS PROVENANT D'UN</p> <ul style="list-style-type: none"> cours de niveau 30 du Programme d'apprentissage enregistré.⁷

¹ Afin d'être admissibles au Certificat de réussite d'études secondaires, les élèves doivent réussir au moins un cours de base de Connaissances et employabilité ou être inscrits dans un cours de Connaissances et employabilité, et désignés comme tels par le code 710, au cours des 12 mois précédant l'obtention du certificat.

² Voir l'information relative aux [exemptions du cours d'éducation physique](#) dans le Guide.

³ Voir l'information relative aux [exemptions du cours de Carrière et vie](#) dans le Guide.

⁴ Les cours marqués du code de cours d'un établissement postsecondaire (PSI) peuvent être utilisés pour satisfaire à l'exigence du certificat de « 5 crédits » dans des cours des études professionnelles et technologiques (ÉPT) de la série 3000 (niveau avancé).

⁵ Consulter le manuel [Éducation hors établissement](#) pour tout renseignement supplémentaire.

⁶ Consulter Alberta.ca pour tout autre renseignement au sujet du [Green Certificate Program](#).

⁷ Consulter le manuel [Éducation hors établissement](#) pour tout renseignement supplémentaire.

Notes supplémentaires :

- Seuls 5 crédits d'études secondaires pour l'apprentissage externe peuvent être utilisés pour satisfaire à l'exigence de 80 crédits pour le Certificat de réussite d'études secondaires.

CERTIFICAT DE RÉUSSITE D'ÉTUDES SECONDAIRES : CRITÈRES D'OBTENTION DU CERTIFICAT (FRANCOPHONE)		
Ce tableau présente les exigences minimales auxquelles un élève inscrit dans un programme francophone doit satisfaire pour obtenir le Certificat de réussite d'études secondaires. Les établissements postsecondaires et les milieux de travail pourraient exiger d'autres cours en plus de ceux indiqués ci-dessous.		
80 CRÉDITS ¹ PROVENANT DES COURS SUIVANTS :		
FRANÇAIS 20-2 ou 30-4		
ENGLISH LANGUAGE ARTS 20-2 ou 30-4 ²		
MATHÉMATIQUES 10-3 ou 20-4		
SCIENCES 14 ou 20-4		
ÉTUDES SOCIALES 10-2 ou 20-4		
ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 CRÉDITS) ³		
CARRIÈRE ET VIE (3 CRÉDITS) ⁴		
<p>5 CRÉDITS PROVENANT DE L'UN DES COURS SUIVANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un cours professionnel de niveau 30 de Connaissances et employabilité • des cours de la série 3000 (niveau avancé) d'études professionnelles et technologiques⁵ • un cours de niveau 30 élaboré localement qui est relié à un domaine professionnel <p>ET</p> <p>5 CRÉDITS PROVENANT DE L'UN DES COURS SUIVANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un cours de niveau 30 de Stage en milieu de travail de Connaissances et employabilité • un cours de niveau 30 de Formation par stages⁶ • un cours de niveau 30 du Green Certificate Program⁷ • projets spéciaux 30 	OU	<p>5 CRÉDITS PROVENANT D'UN</p> <ul style="list-style-type: none"> • cours de niveau 30 du Programme d'apprentissage enregistré⁸

¹ Afin d'être admissibles au Certificat de réussite d'études secondaires, les élèves doivent réussir au moins un cours de base de Connaissances et employabilité ou être inscrits dans un cours de Connaissances et employabilité, et identifiés comme tels par le code 710, au cours des 12 mois précédant l'obtention du certificat.

² Font exception à cette exigence les élèves unilingues francophones canadiens ou immigrants qui s'inscrivent au système scolaire de l'Alberta dans les cinq ans avant leur dernière année d'études. Voir [Exigences du Certificat de réussite d'études secondaires requises pour les élèves francophones – English Language Arts](#) ci-dessous.

³ Voir l'information relative aux [exemptions du cours d'éducation physique](#) dans le Guide.

⁴ Voir l'information relative aux [exemptions du cours de Carrière et vie](#) dans le Guide.

⁵ Des cours marqués du code de cours d'un établissement postsecondaire (PSI) peuvent être utilisés pour répondre à l'exigence du certificat de « 5 crédits » dans des cours des études professionnelles et technologiques (ÉPT) de la série 3000 (niveau avancé).

⁶ Consulter le manuel [Éducation hors établissement](#) pour tout renseignement supplémentaire.

⁷ Consulter Alberta.ca pour tout autre renseignement au sujet du [Green Certificate Program](#).

⁸ Consulter le manuel Éducation hors établissement pour tout renseignement supplémentaire.

Notes supplémentaires :

- seuls 5 crédits d'études secondaires pour l'apprentissage externe peuvent être utilisés pour satisfaire à l'exigence de 80 crédits pour le Certificat de réussite d'études secondaires.

Critères d'obtention du Certificat de réussite des études secondaires pour les élèves francophones — English Language Arts

Les élèves francophones qui utilisent Français 20-2 ou Français 30-4 afin de satisfaire aux exigences du Certificat de réussite d'études secondaires en arts langagiers doivent aussi réussir English Language Arts 20-2 ou 30-4. Si une école d'une autorité régionale francophone a des élèves unilingues francophones canadiens ou immigrants, le directeur d'école peut les exempter des critères d'obtention du Certificat de réussite d'études secondaires pour les cours English Language Arts 20-2 ou 30-4, sous réserve des deux conditions suivantes :

- ces élèves se sont inscrits dans le système scolaire de l'Alberta dans les cinq ans avant l'année d'achèvement prévue.
- la direction d'école estime que ces élèves ne maîtrisent pas suffisamment bien la langue anglaise pour réussir le cours English Language Arts 20-2 ou English Language Arts 30-4.

La direction d'école doit inscrire l'exemption dans PASI au moment où elle est accordée. Veuillez noter que l'élève exempté doit néanmoins être inscrit à des cours d'anglais langue seconde ou à des cours d'English Language Arts. L'élève doit également satisfaire à l'exigence minimale nécessaire de 80 crédits pour obtenir le Certificat de réussite d'études secondaires. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec les Services externes francophones.

III. Certificat d'achèvement des études scolaires

Le Certificat d'achèvement des études scolaires peut être décerné aux élèves qui ont une incapacité cognitive importante et qui satisfont aux critères de qualification énumérés ci-dessous. Ce certificat est décerné, suivant la recommandation du directeur d'école ou du directeur adjoint, en utilisant l'information dans PASI au sujet de ces élèves.

Critères de qualification

- l'élève est incapable de recevoir l'une des attestations suivantes à cause d'une incapacité cognitive importante :
- diplôme d'études secondaires de l'Alberta
- diplôme d'équivalence d'études secondaires
- certificat de réussite d'études secondaires (Connaissances et employabilité)
- cet élève a travaillé à atteindre les buts et les objectifs formulés dans un plan d'intervention personnalisé ou dans un plan d'appui à l'enseignement.
- à la fin de l'année scolaire de sa recommandation pour un Certificat d'achèvement des études scolaires, le candidat a été élève pendant au moins 12 ans (et est âgé de 17 ans ou plus avant le 1^{er} mars de l'année de la recommandation).
- l'année scolaire pendant laquelle la recommandation est faite doit correspondre à la dernière année d'études de l'élève.
- l'information inscrite dans PASI pour cet élève à la fin de ses études inclut habituellement un des codes suivants d'adaptation scolaire : 41, 43, 44, 52.

IV. Diplôme d'études secondaires de l'Alberta accordé aux élèves adultes

Aux fins d'obtention du diplôme d'études secondaires, le statut d'élève adulte est accordé à tout individu qui, au 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours, répond à l'un des critères suivants :

- est âgé de 19 ans ou plus ; ou
- est déjà détenteur d'un diplôme d'études secondaires délivré par l'Alberta, ou d'un diplôme équivalent d'études secondaires décerné par une autorité reconnue par le ministre de l'Éducation.

Le statut d'élève adulte est accordé à compter du 1^{er} septembre pour l'année scolaire suivante. L'élève doit avoir satisfait aux critères ci-dessus avant le 1^{er} septembre pour l'année en cours.

Les privilèges rattachés au statut d'élève adulte ne s'appliquent pas de façon rétroactive aux cours complétés par l'élève et portés au dossier tenu par le ministère. L'attribution du statut d'élève adulte prend effet lorsque l'élève a complété un nouveau cours après le 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours.

Un élève adulte peut s'inscrire à un cours du secondaire deuxième cycle ou passer un examen en vue de l'obtention du diplôme sans avoir réussi les cours préalables requis.

Pour de plus amples renseignements sur les élèves adultes, veuillez consulter : [Élèves adultes](#)

V. Diplôme d'équivalence d'études secondaires (deux possibilités)

Il existe deux possibilités pour obtenir le Diplôme d'équivalence d'études secondaires (en anglais seulement).

Première possibilité

Toute personne âgée de 18 ans ou plus au 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours, à qui il manque des crédits pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta, qui ne fréquente pas l'école depuis au moins dix mois consécutifs et qui souhaite obtenir le Diplôme d'équivalence d'études secondaires, doit présenter une demande à la direction d'une école secondaire près de chez elle. La direction d'école confirmera d'abord que le candidat a acquis 60 crédits par le biais de l'enseignement en classe dans une école ou dans un autre établissement agréé ou reconnu par le ministre de l'Éducation. Dans le cas des élèves provenant d'une autre province ou de l'étranger, consulter la section [Évaluation des attestations d'études obtenues à l'extérieur de l'Alberta ou du Canada](#) du Guide. Les 60 crédits comprendront :

- un cours du secondaire deuxième cycle en mathématiques (5 crédits) ;
- un cours du secondaire deuxième cycle en sciences (3 crédits) ;
- English Language Arts 30-1 ou 30-2 (5 crédits) ou Français 30-1 ou 30-2 (5 crédits) ;
- un autre cours de niveau 30 qui n'est pas English Language Arts (5 crédits) ;
- d'autres cours du secondaire deuxième cycle (42 crédits).

Si l'élève a répondu à toutes les exigences énumérées ci-dessus, la direction d'école attribuera des crédits supplémentaires.

Les crédits supplémentaires peuvent être accordés dans PASI pour :

- d'autres cours du secondaire deuxième cycle ;
- des cours d'éducation permanente autorisés et offerts par des établissements reconnus (p. ex. collèges publics, instituts de technologie, secteurs d'éducation permanente universitaires, cours du soir pour adultes) qui n'ont pas été précédemment suivis pour l'obtention de crédits d'études secondaires en tant que cours de crédits à double reconnaissance, jusqu'à un maximum de 15 crédits ;
- le statut d'élève adulte (jusqu'à un maximum de 15 crédits), selon l'échelle suivante :
 - âgé de 21 à 24 ans (inclusivement) : 5 crédits ;
 - âgé de 25 à 29 ans (inclusivement) : 10 crédits ;
 - âgé de 30 ans et plus : 15 crédits ;
- des voyages nombreux (maximum de 5 crédits) ;
- des lectures nombreuses et approfondies (maximum de 5 crédits).

L'élève recevra cette attestation d'études si le nombre de crédits supplémentaires combinés avec le minimum de 60 crédits obtenus par le biais de l'enseignement en salle de classe totalise au moins 100 crédits.

La direction d'école doit garder une copie de toutes les pièces justificatives pertinentes, conformément aux exigences de l'autorité scolaire.

Note: Les crédits accordés pour les cours d'éducation permanente, le statut d'élève adulte, les voyages nombreux et les lectures nombreuses ne peuvent pas être utilisés pour répondre à l'exigence de 100 crédits pour le Diplôme de l'école secondaire de l'Alberta.

Deuxième possibilité

Toute personne âgée de 18 ans ou plus qui n'a pas fréquenté l'école pendant au moins dix mois consécutifs et qui réussit les cinq tests d'évaluation en éducation générale (General Educational Development—GED) avec une note normalisée d'au moins 4501 dans chaque test se verra attribuer un Diplôme d'équivalence d'études secondaires.

1.10 Autres genres de programmes

Programmes d'immersion française

L'immersion française est un programme en mode alternatif qui donne aux élèves l'occasion de maîtriser le français, de vivre, de travailler et de poursuivre leurs études postsecondaires en français, en anglais ou dans les deux langues, de s'identifier à la culture francophone, de la comprendre et de l'apprécier.

Formation par stages, programme d'apprentissage enregistré et Green Certificate Program

Ces programmes donnent aux élèves l'occasion d'acquérir de l'expérience professionnelle en milieu de travail tout en obtenant des crédits menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Ces programmes sont seulement offerts aux élèves de la 10^e à la 12^e année.

Technologies de l'information et de la communication

Le programme d'études en technologies de l'information et de la communication cerne les résultats en matière de technologie que les élèves devraient être en mesure d'obtenir à la fin de la 3^e, de la 6^e, de la 9^e et de la 12^e année. La matière du programme des technologies de l'information et de la communication est enseignée dans le contexte d'autres matières à l'étude.

Cours élaborés localement

Les autorités scolaires ont la souplesse voulue pour élaborer ou acquérir des cours élaborés localement afin de répondre aux besoins des élèves ou de la communauté. Ces occasions d'apprentissage complètent, prolongent ou approfondissent les programmes d'études provinciaux. Le gouvernement étudie et autorise les cours élaborés localement pour le deuxième cycle du secondaire. Les cours développés localement offerts aux élèves varient selon l'autorité scolaire. Des exemples de ces cours comprennent l'astronomie, la langue et culture cantonnaises, les sciences environnementales (cours supérieur), leadership, traités et souveraineté, le jazz vocal et le yoga.

Activité physique quotidienne

Les autorités scolaires veillent à ce que les élèves de la 1^{re} à la 9^e année profitent d'activité physique pendant au moins 30 minutes par jour grâce à des activités qu'organise l'école. Consultez la page Web sur l'[Initiative d'activité physique quotidienne](#) pour en savoir davantage.

1.11 Évaluation des études faites à l'extérieur de la province ou du territoire, ou à l'étranger

Les élèves qui intègrent un programme de deuxième cycle du secondaire dans une école accréditée de l'Alberta ou les élèves de l'Alberta qui terminent leurs cours dans une différente province ou différent territoire doivent soumettre leur relevé de notes ou tout autre document officiel faisant état des notes obtenues dans leurs cours du deuxième cycle du secondaire à l'école à laquelle ils s'inscrivent. La direction évaluera ces documents par rapport aux cours approuvés pour le deuxième cycle du secondaire. Des crédits peuvent être accordés pour les cours que l'élève a réussis. S'il n'existe pas de cours équivalents approuvés par l'Alberta pour les élèves du deuxième cycle du secondaire, des crédits non attribués peuvent être accordés.

Cette évaluation des documents doit se faire dans l'intérêt de l'élève. L'évaluation établit les exigences précises nécessaires à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, comme indiqué dans la section Critères d'obtention des diplômes et

certificats. Si l'évaluation démontre qu'un élève a réussi un cours de niveau 30, il n'est pas tenu de passer l'examen du diplôme de l'Alberta pour obtenir le crédit pour ce cours.

Les évaluations des cours suivis à l'extérieur d'une école accréditée par l'Alberta doivent être transmises avec la note « P », qui signifie que l'élève a réussi le cours. Seules les évaluations aboutissant à un « P » doivent être transmises. Toutes les notes sont consignées dans le répertoire PASI. Le relevé de notes du deuxième cycle du secondaire de l'Alberta (Alberta Transcript of High School Achievement) indiquera le code du cours et les crédits accordés pour l'évaluation. Si l'élève souhaite qu'une note en pourcentage figure sur le relevé de notes de l'Alberta, il doit suivre le cours dans une école accréditée de l'Alberta. Il peut le faire soit en s'inscrivant au cours et en le terminant avec succès, soit en obtenant un crédit par défi. Pour obtenir une note sous forme de pourcentage pour les cours d'examen en vue de l'obtention d'un diplôme, l'élève doit suivre le cours du deuxième cycle du secondaire et réussir l'examen menant à l'obtention du diplôme.

Le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta n'est pas délivré uniquement en fonction de l'évaluation des crédits obtenus à l'extérieur de l'Alberta. Un élève de l'extérieur de la province qui souhaite obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta doit obtenir au moins cinq crédits approuvés, tel que prescrit par la direction de l'école. Les crédits requis doivent être acquis au niveau 30 dans une ou plusieurs matières précisées dans les critères d'obtention du diplôme, à l'exclusion de l'éducation physique.

Les élèves qui ont l'intention de s'inscrire à un établissement postsecondaire en Alberta devraient transmettre leurs documents provenant de l'extérieur de la province directement à l'établissement de leur choix.

2^e partie — Contenu des cours

2.1 Anglais langue première

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	English Language Arts (ELA) 7	Aucun	7 ^e année	Les élèves de la 7 ^e année suivant le cours ELA élargissent leur compréhension en cherchant différentes façons d’exprimer leurs idées, par exemple au moyen de brochures ou de publicités dans les magazines. Ils analysent la progression de l’intrigue en examinant les circonstances et les personnages, et prennent des notes à l’aide de titres, de sous-titres ou de symboles.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-7-9/
Alberta	English Language Arts (ELA) 8	Aucun	8 ^e année	Les élèves de 8 ^e année suivant le cours ELA étudieront et créeront leurs propres textes, y compris des textes oraux, écrits et visuels, tout en développant leurs compétences en matière d’écoute, de communication, de lecture, d’écriture, d’observation, de représentation, d’enquête et de recherche.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-7-9/
Alberta	English Language Arts (ELA) 9	Aucun	9 ^e année	Les élèves de 9 ^e année suivant le cours ELA examinent des idées, des expériences et de l’information en considérant des points de vue différents des leurs. Ils discutent des façons dont différentes personnes donnent un sens différent au même matériel. À l’aide de diverses sources d’information, les élèves continuent à développer leurs propres opinions et impressions.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-7-9/
Alberta	English Language Arts (ELA)— Connaissances et employabilité 8	Aucun	8 ^e année	Dans le cours ELA — Connaissances et employabilité de 8 ^e année, les élèves ayant connu des difficultés dans le cours d’English Language Arts apprennent des stratégies supplémentaires pour créer, comprendre et réagir à des textes oraux, imprimés et visuels ou médiatiques, qui ont des applications pratiques et quotidiennes à la maison, au sein de la communauté et sur le lieu de travail.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-7-9/
Alberta	English Language Arts (ELA)— Connaissances et employabilité 9	Aucun	9 ^e année	Dans le cours ELA — Connaissances et employabilité de 9 ^e année, les élèves ayant connu des difficultés dans le cours d’English Language Arts apprennent des stratégies supplémentaires pour créer, comprendre et réagir à des textes oraux, imprimés et visuels ou médiatiques, qui ont des applications pratiques et quotidiennes à la maison, au sein de la communauté et sur le lieu de travail.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-7-9/

Alberta	English Language Arts (ELA) 10-1	ELA1105	10 ^e année	Dans le cours ELA 10-1, les élèves analysent et interprètent de la littérature comprenant des textes longs (p. ex. un roman ou un ouvrage documentaire, un long métrage et une pièce moderne ou une pièce de Shakespeare) et des textes courts (p. ex. des poèmes, des nouvelles, des textes visuels et multimédias et des essais) qui portent sur des enjeux culturels et sociaux au Canada et dans le monde. Les élèves sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des poèmes, des présentations et des textes sur support électronique. Ce cours s'adresse aux élèves qui envisagent d'exercer une profession qui exige de très bonnes aptitudes à la lecture et de très bonnes habiletés en communication, ainsi qu'aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/
Alberta	English Language Arts (ELA) 10-2	ELA1104	10 ^e année	Dans le cours ELA 10-2, les élèves qui ont des aptitudes et des objectifs variés étudient différents types de textes de divers niveaux de langue qui portent sur des enjeux au Canada et dans le monde. Ils étudient des textes longs (p. ex. un roman ou un ouvrage documentaire, un long métrage et une pièce moderne ou une pièce de Shakespeare) et des textes courts (p. ex. des poèmes, des nouvelles, des textes visuels et multimédias et des ouvrages documentaires populaires). Les élèves sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des rapports, des poèmes, des présentations et des textes sur support électronique. Souvent, les textes s'appliquent à la vie quotidienne et sont utiles aux élèves. Ce cours s'adresse aux élèves qui envisagent d'exercer une profession qui exige des aptitudes à la lecture et des habiletés en communication de base, ainsi qu'aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires ou profiter d'autres possibilités.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/
Alberta	English Language Arts (ELA)— Connaissances et employabilité 10-4	KAE1780	10 ^e année	Dans le cours ELA 10-4 — Connaissances et employabilité, les élèves qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage dans le programme d'études en ELA apprendront des stratégies supplémentaires pour réussir. Le matériel est utile aux élèves puisqu'il leur permet d'acquérir des compétences en compréhension de lecture, des habiletés en communication et d'autres compétences professionnelles. Les élèves peuvent	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/

				également être appelés à créer leurs propres textes courts. ELA 10-4—Connaissances et employabilité fait partie d’une série de cours qui s’adressent aux élèves qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail, suivre d’autres cours ou une autre formation, ou encore profiter d’autres possibilités qui n’exigent pas d’études postsecondaires.		
Alberta	English Language Arts (ELA) 20-1	ELA2105	11 ^e année	Dans le cours ELA 20-1, les élèves analysent et interprètent de la littérature comprenant des textes longs (p. ex., un roman, un ouvrage documentaire ou un long métrage et une pièce de Shakespeare) et des textes courts (p. ex., des poèmes, des nouvelles, des textes visuels et multimédias et des essais) qui portent sur des enjeux culturels et sociaux au Canada et dans le monde. Les élèves sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires ou des textes convaincants, des présentations ou des textes sur support électronique, et des scénarios. Ce cours s’adresse aux élèves qui envisagent d’exercer une profession qui exige de très bonnes aptitudes à la lecture et de très bonnes habiletés en communication, ainsi qu’aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires.	English Language Arts 10-1 ou English Language Arts 20-2	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/
Alberta	English Language Arts (ELA) 20-2	ELA2104	11 ^e année	Dans le cours ELA 20-2, les élèves qui ont des aptitudes et des objectifs variés étudient différents types de textes de divers niveaux de langue qui portent sur des enjeux au Canada et dans le monde. Ils étudient des textes longs (p. ex., un roman, un ouvrage documentaire ou un long métrage et une pièce moderne ou une pièce de Shakespeare) et des textes courts (p. ex., des poèmes, des nouvelles, des textes visuels et multimédias et des ouvrages documentaires populaires). Les élèves sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires et des propositions, des scénarios et des présentations ou des textes sur support électronique. Souvent, les textes s’appliquent à la vie quotidienne et sont utiles aux élèves. Ce cours s’adresse aux élèves qui envisagent d’exercer une profession qui exige des aptitudes à la lecture et des habiletés en communication de base, ainsi qu’aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires ou profiter d’autres possibilités.	English Language Arts 10-2 ou English Language Arts 10-1 ou English Language Arts 20-4	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/

Alberta	English Language Arts (ELA)— Connaissances et employabilité 20-4	KAE2780	11 ^e année	Dans le cours ELA 20-4 — Connaissances et employabilité, les élèves qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage pendant le programme d'études en ELA apprendront des stratégies supplémentaires pour réussir. Le matériel est utile aux élèves puisqu'il leur permet d'acquérir des compétences en compréhension de lecture, des habiletés en communication et d'autres compétences professionnelles. Les élèves peuvent être appelés à créer leurs propres textes courts. ELA 20-4— Connaissances et employabilité fait partie d'une série de cours qui s'adressent aux élèves qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail, suivre d'autres cours ou une autre formation, ou encore profiter d'autres possibilités qui n'exigent pas d'études postsecondaires.	English Language Arts 10-4 ou English Language Arts 10-2	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/
Alberta	English Language Arts 30-1	ELA3105	12 ^e année	Dans le cours ELA 30-1, les élèves analysent et interprètent de la littérature comprenant des textes longs (p. ex., un roman ou un ouvrage documentaire, un long métrage ou une pièce moderne et une pièce de Shakespeare) et des textes courts (p. ex., des poèmes, des nouvelles, des textes visuels et multimédias, des essais et des ouvrages documentaires populaires) qui portent sur des enjeux culturels et sociaux au Canada et dans le monde. Les élèves sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des textes convaincants, des présentations et des textes sur support électronique. Ce cours s'adresse aux élèves qui envisagent d'exercer une profession qui exige de très bonnes aptitudes à la lecture et de très bonnes habiletés en communication, ainsi qu'aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires.	English Language Arts 20-1 ou English Language Arts 30-2	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/
Alberta	English Language Arts 30-2	ELA3104	12 ^e année	Dans le cours ELA 30-2, les élèves qui ont des aptitudes et des objectifs variés étudient différents types de textes de divers niveaux de langue qui portent sur des enjeux au Canada et dans le monde. Ils étudient des textes longs (p. ex., un roman ou un ouvrage documentaire, un long métrage et une pièce moderne ou une pièce de Shakespeare) et des textes courts (p. ex., des poèmes, des nouvelles, des textes visuels et multimédias, des essais et des ouvrages documentaires populaires). Les élèves sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des présentations et des textes sur support électronique. Souvent, les	English Language Arts 20-2 ou English Language Arts 20-1 ou English Language Arts 30-4	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/

				textes s'appliquent à la vie quotidienne et sont utiles aux élèves. Ce cours s'adresse aux élèves qui envisagent d'exercer une profession qui exige des aptitudes à la lecture et des habiletés en communication de base, ainsi qu'aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires ou profiter d'autres possibilités.		
Alberta	English Language Arts 30-4	KAE3780	12 ^e année	Dans le cours ELA 30-4 — Connaissances et employabilité, les élèves qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage pendant le programme d'études en ELA apprendront des stratégies supplémentaires pour réussir. Le matériel est utile aux élèves puisqu'il leur permet d'acquérir des compétences en compréhension de lecture, des habiletés en communication et d'autres compétences professionnelles. Les élèves peuvent être appelés à créer leurs propres textes courts. ELA 30-4— Connaissances et employabilité est le dernier d'une série de cours qui s'adressent aux élèves qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail, suivre d'autres cours ou une autre formation, ou encore profiter d'autres possibilités qui n'exigent pas d'études postsecondaires.	English Language Arts 20-4 ou English Language Arts 20-2	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-language-arts-10-12/programs-of-study/
Alberta	Cours élaborés localement en anglais (langue première)	Le code de cours commence avec LDC	LDC1xx — 10 ^e année LDC2xx — 11 ^e année LDC3xx — 12 ^e année	Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine de l'anglais (langue première). Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux. Les cours élaborés localement dans ce domaine <u>ne remplacent pas</u> les cours provinciaux constituant un critère pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.2 Français langue première

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Français 7 ^e année	Aucun	7 ^e année	Les élèves de 7 ^e année suivant le cours de français élargiront leur compréhension en recherchant différentes sources d'information qui les aideront à développer leurs idées. Ils exploreront diverses façons d'exprimer leurs idées, par exemple au moyen de publicités, de magazines et de brochures. Ils découvriront comment les idées peuvent s'adresser à un public donné pour éveiller l'intérêt. Ils analyseront la progression de l'intrigue en examinant les circonstances et les personnages. Ils prendront de plus en plus conscience des réalités linguistiques et culturelles francophones d'ici et d'ailleurs. Ils discuteront d'œuvres littéraires et de chansons populaires pour adolescents.	Aucun	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 8 ^e année	Aucun	8 ^e année	Les élèves de 8 ^e année suivant le cours de français prendront des notes et créeront des plans d'ensemble montrant la progression logique de leurs idées. Ensuite, ils choisiront les sources d'information appropriées pour les aider à écrire sur un sujet particulier, pour un public donné et dans un but précis. Ils observeront l'influence qu'exercent leurs pairs ou leur entourage sur ses choix de musique, de vidéos, de lecture ou d'activités socioculturelles francophones.	Aucun	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 9 ^e année	Aucun	9 ^e année	Les élèves de 9 ^e année examinent et comprennent différentes perspectives lors de l'exploration d'idées, d'expériences et d'information. À l'aide de toutes sortes de sources d'information, ils continuent à développer leurs propres opinions et perspectives. Dans le cadre d'échanges en groupe, ils ont l'occasion de présenter leur perspective personnelle et de prendre connaissance des différentes réalités et interprétations. Ils découvrent ainsi comment les gens interprètent de l'information différemment en fonction de leurs connaissances préalables et de leurs propres expériences. Les élèves continuent à construire leur identité en explorant le vaste éventail de services offerts en français en Alberta.	Aucun	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 10-1	FRA1301	10 ^e année	Dans le cours de français 10-1, les élèves acquièrent des compétences qui leur permettent de développer de très bonnes aptitudes en lecture et de poser un œil critique sur des textes	Aucun	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-1/

				littéraires tels que des romans, des ouvrages documentaires, des longs métrages, des pièces modernes, des poèmes, des nouvelles, des textes visuels et multimédias, ou des photographies et des essais. De même, ils créent différents types de textes dont des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des poèmes, des présentations et des discours. Ils démontrent de très bonnes habiletés en communication et de très bonnes aptitudes linguistiques. Dans ce cours, les élèves acquièrent une base solide pour les études postsecondaires et pour les professions exigeant de très bonnes compétences en lecture et en communication.		12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 20-1	FRA2301	11 ^e année	Dans le cours Français 20-1, les élèves analysent et interprètent de la littérature, des ouvrages documentaires, et des textes visuels et multimédias qui portent sur des enjeux culturels et sociaux au Canada et dans le monde. Ils se situent et s'expriment par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de leur milieu et d'ailleurs. Les élèves sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des textes multimédias, des textes convaincants ou des scénarios. Ce cours s'adresse aux élèves qui envisagent d'exercer une profession qui exige de très bonnes aptitudes à la lecture et de très bonnes habiletés en communication, ainsi qu'aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires	Français 10-1 ou Français 20-2	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 30-1	FRA3301	12 ^e année	Dans le cours Français 30-1, les élèves analysent et interprètent de la littérature, des ouvrages documentaires, et des textes visuels et multimédias qui portent sur des enjeux culturels et sociaux au Canada et dans le monde. Ils se situent et s'expriment par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de leur milieu et d'ailleurs. Ils sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des textes multimédias, des textes convaincants ou des scénarios. Ce cours s'adresse aux élèves qui envisagent d'exercer une profession qui exige de très bonnes aptitudes à la lecture et de très bonnes habiletés en communication, ainsi qu'aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires.	Français 20-1 ou Français 30-2	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 10-2	FRA1314	10 ^e année	Dans le cours Français 10-2, les élèves doivent faire preuve de leur compréhension et de leur capacité à interpréter différents	Aucun	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-2/

				types d'œuvres de fiction et d'ouvrages documentaires rédigés par des auteurs canadiens et internationaux. Ils commencent à étudier des textes de la vie quotidienne ou des textes qui ont une application pratique. Les élèves développent aussi des stratégies efficaces de communication et étudient des méthodes et techniques leur permettant de représenter leurs idées et de rédiger leurs propres textes de fiction et de non-fiction. Dans ce cours, les élèves acquièrent une base solide pour les études postsecondaires et pour les professions exigeant des compétences de base en lecture et en communication.		12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 20-2	FRA2314	11 ^e année	Dans le cours Français 20-2, les élèves qui ont des aptitudes et des objectifs variés étudient des textes de différents types et niveaux de langue qui portent sur des enjeux au Canada et dans le monde. Ils se situent et s'expriment par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de leur milieu et d'ailleurs. Ils sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des propositions, des scénarios et des textes multimédias. Souvent, les textes s'appliquent à la vie quotidienne et sont donc utiles aux élèves. Ce cours s'adresse aux élèves qui envisagent d'exercer une profession qui exige des aptitudes à la lecture et des habiletés en communication de base, ainsi qu'aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires.	Français 10-2 ou un des cours suivants : Français 10-1 ou Français 20-4	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 30-2	FRA3314	12 ^e année	Dans le cours Français 30-2, les élèves qui ont des aptitudes et des objectifs variés étudient des textes de différents types et niveaux de langue qui portent sur des enjeux au Canada et dans le monde. Ils se situent et s'expriment par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de leur milieu et d'ailleurs. Ils étudient des textes longs tels que des romans, des ouvrages documentaires, des poèmes, des nouvelles, des textes multimédias et des essais. Ils sont également appelés à créer leurs propres textes, comme des œuvres de fiction, des ouvrages documentaires, des textes multimédias ou des scénarios. Souvent, les textes s'appliquent à la vie quotidienne et sont donc utiles aux élèves. Ce cours s'adresse aux élèves qui envisagent d'exercer une profession qui exige des aptitudes à la lecture et des habiletés en communication, ainsi qu'aux élèves qui souhaitent faire des études postsecondaires.	Français 20-2 ou un des cours suivants : Français 20-1 ou Français 30-4	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/

Alberta	Français 10-4	KAE1784	10 ^e année	Dans le cours Français 10-4 — Connaissances et employabilité, les élèves qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage pendant le programme d'études en français apprennent des stratégies supplémentaires pour réussir. Le matériel est utile aux élèves puisqu'il leur permet d'acquérir des compétences en compréhension de lecture, des habiletés en communication et d'autres compétences professionnelles. Ils se situent et s'expriment par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de leur milieu et d'ailleurs. Les élèves peuvent également être appelés à créer leurs propres textes courts. Les élèves apprennent à comprendre les messages qui se dégagent dans les films, à gérer la recherche et les informations de fond, à créer des projets multimédias, à participer à des discussions et à travailler en collaboration. Ce cours fait partie d'une série de cours qui s'adressent aux élèves qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail, suivre d'autres cours ou une autre formation, ou encore profiter d'autres possibilités qui n'exigent pas d'études postsecondaires.	Aucun	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 20-4	KAE2784	11 ^e année	Dans le cours Français 20-4 — Connaissances et employabilité, les élèves qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage pendant le programme d'études en français apprennent des stratégies supplémentaires pour réussir. Le matériel est utile aux élèves puisqu'il leur permet d'acquérir des compétences en compréhension de lecture, des habiletés en communication et d'autres compétences professionnelles. Les élèves se situent et s'expriment par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de leur milieu et d'ailleurs. Ils sont aussi appelés à créer leurs propres textes courts. Ce cours s'adresse aux élèves qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail, suivre d'autres cours ou une autre formation, ou encore profiter d'autres possibilités qui n'exigent pas d'études postsecondaires.	Français 10-4 ou Français 10-2	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Français 30-4	KAE3784	12 ^e année	Dans le cours Français 30-4, les élèves qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage pendant le programme d'études en français apprennent des stratégies supplémentaires pour réussir. Ils se situent et s'expriment par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de leur milieu et d'ailleurs. Le matériel est utile aux élèves puisqu'il leur permet d'acquérir des compétences en compréhension de lecture, des habiletés en	Français 20-4 ou Français 20-2	https://education.alberta.ca/fran%C3%A7ais-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/

				communication et d'autres compétences professionnelles. Les élèves sont appelés à créer leurs propres textes courts. Ce cours s'adresse aux élèves qui souhaitent entrer directement sur le marché du travail, suivre d'autres cours ou une autre formation, ou encore profiter d'autres possibilités qui n'exigent pas d'études postsecondaires.		
Alberta	Cours élaborés localement en français (langue première)	Le code de cours commence avec LDC	LDC1xxx — 10 ^e année LDC2xxx — 11 ^e année LDC3xxx — 12 ^e année	Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine du français (langue première). Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux. Les cours élaborés localement dans ce domaine <u>ne remplacent pas</u> les cours provinciaux constituant un critère pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.3 Enseignement des langues autochtones

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Langue et culture des Pieds-Noirs De la 10 ^e à la 12 ^e année	Programme de trois ans : BLC1369 BLC2369 BLC3369 Programme de 12 ans : BLC1769 BLC2769 BLC3769	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année 10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année	Il n'y a pas de codes de cours au premier cycle du secondaire. Deux programmes sont offerts au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire : le programme de 12 ans, qui se déroule de la maternelle à la 12 ^e année, et le programme de trois ans, qui se déroule de la 10 ^e à la 12 ^e année. Le pied-noir est une des deux langues autochtones les plus communément parlées en Alberta. Cette langue est porteuse d'une vision du monde unique. La langue et la culture des Pieds-Noirs sont centrées sur les liens et les relations et reposent sur l'idée que tout est interrelié. L'inclusion du pied-noir dans le curriculum permet d'aider les communautés autochtones qui parlent le pied-noir à préserver et à revitaliser leur langue. Ce cours aide aussi les élèves à mieux connaître la vision du monde des Pieds-Noirs.	Si un élève est inscrit au programme de 12 ans, chaque année d'études précédente est une condition préalable à l'année d'études suivante. Il n'y a pas de préalable pour le cours de 10 ^e année. La 10 ^e année est un prérequis pour la 11 ^e année et la 11 ^e année est un prérequis pour la 12 ^e année.	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/blackfoot-language-culture/language-culture/
Alberta	Langue et culture des Cris 10-12	Programme de trois ans : CLC1488 CLC2488 CLC3488 Programme de six ans :	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année 10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année	Il n'y a pas de codes de cours au premier cycle du secondaire. Quatre différents programmes sont offerts au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire : <ul style="list-style-type: none"> • programme de trois ans — de la 10^e à la 12^e année • programme de six ans — de la 7^e à la 12^e année • programme de neuf ans — de 4^e à la 12^e année • programme de douze ans — de la maternelle à la 12^e année 	Si un élève est inscrit au programme de six, de neuf ou de douze ans, chaque année d'études précédente est une condition préalable à	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/cree-language-culture/

		CLC1489 CLC2489 CLC3489	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année	La sagesse des aînés est au cœur de l'apprentissage de la langue et de la culture selon la perspective crie. Les aînés sont les « gardiens du savoir », et ce sont de leurs conseils que les Cris s'inspirent pour trouver l'équilibre dans toutes leurs relations. L'apprentissage du cri permet à tous les élèves de découvrir une vision du monde aux dimensions spirituelles et naturelles. L'apprentissage de la langue crie peut également améliorer l'estime de soi en renforçant l'identité culturelle.	l'année d'études suivante. Il n'y a pas de préalable pour le cours de 10 ^e année. La 10 ^e année est un prérequis pour la 11 ^e année et la 11 ^e année est un prérequis pour la 12 ^e année.	
		Programme de neuf ans : CLC1490 CLC2490 CLC3490				
		Programme de douze ans : CLC1487 CLC2487 CLC3487	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
Alberta	Cours élaborés localement en enseignement des langues autochtones	Le code de cours commence avec LDC	LDC1xxx – 10 ^e année LDC2xxx – 11 ^e année LDC3xxx – 12 ^e année	Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine de l'enseignement des langues autochtones. Ces cours offrent l'enseignement d'une langue seconde (les langues autochtones) qui ne fait pas partie des programmes d'études provinciaux. Les cours développés localement dans ce domaine peuvent être utilisés pour répondre aux exigences de 10 crédits obtenus de cours facultatifs (langue seconde) menant au diplôme.	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.4 Anglais langue seconde/complémentaire

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Anglais langue seconde niveau 1 (5 crédits)	ESL 1120	De la 10 ^e à la 12 ^e année	Les élèves qui connaissent une langue parlée à la maison (autre que l'anglais) et qui ont des compétences dans cette langue peuvent devoir suivre un programme d'enseignement de l'anglais langue additionnelle (ALA). L'objectif des programmes ALA est de fournir aux élèves un enseignement et du soutien leur permettant de maîtriser l'anglais dans le but de pleinement participer à leur éducation, de manière sociale et scolaire, et de réaliser leur plein potentiel. Ce cours s'adresse aux élèves suivant un programme ALA qui acquièrent l'alphabetisation pour la première fois dans n'importe quelle langue ou qui ont eu des lacunes importantes dans leur scolarité précédente.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-as-a-second-language-10-12/program-of-studies/?searchMode=3
Alberta	Anglais langue seconde niveau 2 (5 crédits)	ESL 1121	De la 10 ^e à la 12 ^e année	Les élèves qui connaissent une langue parlée à la maison (autre que l'anglais) et qui ont des compétences dans cette langue peuvent devoir suivre un programme d'enseignement de l'anglais langue additionnelle (ALA). L'objectif des programmes ALA est de fournir aux élèves un enseignement et du soutien leur permettant de maîtriser l'anglais dans le but de pleinement participer à leur éducation, de manière sociale et scolaire, et de réaliser leur plein potentiel. Ce cours s'adresse aux élèves suivant un programme ALA qui sont au niveau débutant en anglais lorsqu'ils commencent à fréquenter une école de l'Alberta.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-as-a-second-language-10-12/program-of-studies/?searchMode=3
Alberta	Anglais langue seconde niveau 3 (5 crédits)	ESL 1122	De la 10 ^e à la 12 ^e année	Les élèves qui connaissent une langue parlée à la maison (autre que l'anglais) et qui ont des compétences dans cette langue peuvent devoir suivre un programme d'enseignement de l'anglais langue additionnelle (ALA). L'objectif des programmes ALA est de fournir aux élèves un enseignement et du soutien leur permettant de maîtriser l'anglais dans le but de pleinement participer à leur éducation, de manière sociale et scolaire, et de réaliser leur plein potentiel. Ce cours s'adresse aux élèves suivant un programme ALA qui ont une certaine maîtrise de l'anglais et ont besoin d'un programme axé précisément sur le développement langagier pour l'apprentissage scolaire et qui met l'accent sur la compréhension de la lecture.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-as-a-second-language-10-12/program-of-studies/?searchMode=3
Alberta	Anglais langue seconde niveau 4	ESL 1123	De la 10 ^e à la 12 ^e année	Les élèves qui connaissent une langue parlée à la maison (autre que l'anglais) et qui ont des compétences dans celle-ci peuvent devoir suivre un programme d'enseignement de l'anglais langue additionnelle (ALA). L'objectif des programmes ALA est de fournir aux élèves un	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-as-a-second-

	(5 crédits)			enseignement et du soutien leur permettant de maîtriser l'anglais dans le but de pleinement participer à leur éducation, de manière sociale et scolaire, et de réaliser leur plein potentiel. Ce cours s'adresse aux élèves qui participent à la plupart des cours du deuxième cycle du secondaire avec un soutien pour le développement langagier en anglais et qui ont besoin d'un enseignement scolaire ciblé qui met l'accent sur l'écriture à des fins scolaires.		language-10-12/program-of-studies/?searchMode=3
Alberta	Anglais langue seconde niveau 5 (5 crédits)	ESL 1124	De la 10 ^e à la 12 ^e année	Les élèves qui connaissent une langue parlée à la maison (autre que l'anglais) et qui ont des compétences dans celle-ci peuvent devoir suivre un programme d'enseignement de l'anglais langue additionnelle (ALA). L'objectif des programmes ALA est de fournir aux élèves un enseignement et du soutien leur permettant de maîtriser l'anglais dans le but de pleinement participer à leur éducation, de manière sociale et scolaire, et de réaliser leur plein potentiel. Ce cours s'adresse aux élèves qui ont besoin d'aide pour développer un langage scolaire avancé et propre à une discipline et qui met l'accent sur la communication précise du sens et de l'objectif.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/english-as-a-second-language-10-12/program-of-studies/?searchMode=3
Alberta	Cours élaborés localement en anglais (langue seconde/additionnelle)	Le code de cours commence avec LDC	LDC1xxx — 10 ^e année LDC2xxx — 11 ^e année LDC3xxx — 12 ^e année	Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine de l'anglais (langue seconde/additionnelle). Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux. Exemples de cours élaborés localement actuels : <ul style="list-style-type: none"> anglais langue seconde — Introduction aux mathématiques anglais langue seconde — Introduction aux sciences anglais langue seconde — Introduction aux études canadiennes anglais langue seconde — Langage explicatif réussite éducative grâce au développement langagier en anglais <p>Les cours élaborés localement dans ce domaine <u>ne remplacent pas</u> les cours provinciaux constituant un critère pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.</p>	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.5 Français langue seconde/complémentaire

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Français langue seconde 9y 7 ^e année	Aucun	7 ^e année	Les élèves suivant le programme de neuf ans (9Y) élargiront les connaissances et compétences qu'ils ont acquises de la 4 ^e à la 6 ^e année. Les élèves discuteront de sujets familiers comme les matières et les activités scolaires, la température et les amis. Ils feront une comparaison des différentes cultures francophones. Les élèves apprendront aussi comment s'adresser à différentes personnes, dans quel contexte utiliser la langue soutenue et informelle et comment écrire correctement des adresses et des numéros de téléphone en français.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-7-9/program-of-studies/everyone/programs-of-study/
Alberta	Français langue seconde 9y 8 ^e année	Aucun	8 ^e année	Les élèves exploreront l'évolution du français et constateront que le français diffère d'une région à l'autre. Ils auront des discussions et feront de la rédaction et de la lecture en lien avec des sujets comme les animaux domestiques et les soins qu'ils nécessitent, le design et l'entretien des vêtements et la nutrition. Ils exploreront également les mets et les célébrations francophones et réussiront à parler de façon plus sophistiquée en français.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-7-9/program-of-studies/everyone/programs-of-study/
Alberta	Français langue seconde 9y 9 ^e année	Aucun	9 ^e année	Pour se préparer à l'âge adulte, les élèves se familiariseront avec les emplois dans lesquels le français est utile. Ils enrichiront leurs connaissances sur la langue française et la culture francophone en explorant la vie dans les communautés francophones et en utilisant correctement le français pour les noms de bâtiments et de rues, les symboles de mesure et la correspondance. Les élèves parleront de divers sujets et feront de la rédaction sur ceux-ci, y compris les sports, la conception de logements, les blessures sportives et la prévention des blessures.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-7-9/program-of-studies/everyone/programs-of-study/
Alberta	Français 9 Y 10	FSL1099	10 ^e année	Les élèves élargiront les connaissances et compétences qu'ils ont acquises de la 4 ^e à la 9 ^e année. Ils seront en mesure de parler de divers sujets, de les comprendre et d'écrire des textes sur ces sujets, y compris les activités, le magasinage, les vacances et les beaux-arts. Ils emploieront différentes structures de langue et phrases tout en mettant à profit un riche vocabulaire.	9 ^e année Séquence de cours du programme de neuf ans	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3
Alberta	Français 9 Y 20	FSL2099	11 ^e année	Les élèves élargiront les connaissances et compétences qu'ils ont acquises de la 4 ^e à la 10 ^e année. Ils seront en mesure de parler de divers sujets, de les comprendre et d'écrire des textes sur ces	Français 9Y 10	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-

				<p>sujets, y compris les sens et les sentiments, l'amitié, les modes passagères, la mode et le consumérisme. Les élèves étudieront l'histoire, la littérature et les arts de différentes cultures francophones. Ils compareront leur vie à celle de francophones de différentes cultures, et ils verront comment les stéréotypes limitent la compréhension et l'appréciation des autres.</p>		language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3
Alberta	Français 9 Y 30	FSL3099	12 ^e année	<p>Les élèves élargiront les connaissances et compétences qu'ils ont acquises de la 4^e à la 11^e année. Ils seront en mesure de parler de sujets familiers et méconnus, de les comprendre et d'écrire des textes sur ces sujets. Ils apprendront à utiliser différentes phrases et structures tout en améliorant leur vocabulaire. Les élèves étudieront l'histoire, la littérature et les arts de différentes cultures francophones. Ils compareront leur vie à celle de francophones de différentes cultures, et ils verront comment les stéréotypes limitent la compréhension et l'appréciation des autres.</p>	Français 9y 20	<p>Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3</p>
Alberta	Français 3 Y 10	FSL1093	10 ^e année	<p>Les élèves suivant le programme de trois ans sans expérience en français apprendront à exprimer de simples messages sur des sujets familiers comme la famille, les préférences, les études et les événements communautaires. Ils exploreront les différentes cultures francophones et développeront des stratégies d'acquisition de la langue qui les aideront à apprendre une langue seconde ou des langues additionnelles.</p>	Aucun	<p>Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3</p>
Alberta	Français 3 Y 20	FSL2093	11 ^e année	<p>Dans le cadre du cours de français langue seconde, les élèves parleront le français en employant des termes élémentaires portant sur des sujets familiers et en participant à des conversations simples au sujet des expériences de vie, comme les amitiés et les relations, les loisirs et les activités récréatives et le magasinage. Ils exploreront les cultures francophones et comprendront les modèles d'interaction utilisés par les francophones.</p>	Français 3Y 10	<p>Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3</p>
Alberta	Français 3 Y 30	FSL3093	12 ^e année	<p>Les élèves parleront le français en employant des termes élémentaires portant sur des sujets familiers et en participant à des conversations simples au sujet des expériences de vie, comme les sentiments et les émotions, les vêtements, les voyages et les vacances, les emplois et les carrières. Ils exploreront les cultures francophones et développeront des stratégies d'apprentissage qui les aideront à comprendre les modèles d'interaction utilisés par les francophones.</p>	Français 3Y 20	<p>Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3</p>

Alberta	Français 3 1a	FSL3306		Cette séquence de cours s'adresse aux élèves qui démontrent des compétences linguistiques équivalentes ou supérieures à celles démontrées par les élèves qui ont réussi le cours de français 30-9Y, et qui souhaitent continuer à perfectionner leurs compétences en français. Les élèves vivront diverses expériences linguistiques portant sur des sujets familiers et méconnus comme la santé et les loisirs, les activités francophones, les légendes et les mythes du monde, les sciences et les technologies. Ils examineront et analyseront, avec l'aide du personnel enseignant, la contribution des cultures francophones à notre société en étudiant les faits de base qui permettent de comprendre l'information, les événements ou les comportements contemporains.		Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3
Alberta	Français 31 b	FSL3307		Les élèves vivront diverses expériences linguistiques portant sur des sujets familiers et méconnus, comme les arts, les personnages et les personnalités, l'avenir et le monde et les communications. Ils examineront et analyseront, de façon indépendante et avec l'aide du personnel enseignant, la contribution des cultures francophones à notre société en étudiant les faits de base qui permettent de comprendre l'information, les événements ou les comportements contemporains.	Français 31 a	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3
Alberta	Français 3 1c	FSL3308		Les élèves vivront diverses expériences linguistiques portant sur des sujets familiers et méconnus, comme le gouvernement, l'humour, les tendances et les enjeux sociaux, et les romans. Ils examineront et analyseront, de façon indépendante, la contribution des cultures francophones à notre société en interprétant l'information, les événements ou les comportements dans les cultures francophones contemporaines.	Français 31 b	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/french-as-a-second-language-10-12/programs-of-study/?searchMode=3

2.6 Français (immersion)

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	French Language Arts 7 ^e année	Aucun	7 ^e année	Dans le cours French Language Arts de 7 ^e année, les élèves expriment et justifient leurs sentiments, leurs préférences et leurs opinions en français. De plus, ils discutent de la dynamique entre les personnages et les effets de ceux-ci dans le cadre de plusieurs textes oraux et écrits. En développant leur vocabulaire et les structures de phrases employées, ils produisent des communications orales et écrites fructueuses. Les élèves prendront également de plus en plus conscience de l'importance des expressions et du vocabulaire précis pour communiquer efficacement en français.	Aucun	https://education.alberta.ca/french-language-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/everyone/personne-ressource/
Alberta	French Language Arts 8 ^e année	Aucun	8 ^e année	Dans le cours French Language Arts de 8 ^e année, les élèves seront exposés à des textes plus complexes, à l'oral et à l'écrit. Ils seront en mesure de distinguer les faits, les hypothèses et les opinions, et d'appuyer leur raisonnement à l'aide d'exemples concrets. Ils seront également amenés à comprendre les images dégagées par la langue dans différentes communications orales et écrites. Les élèves discuteront de plus en plus d'idées abstraites, de saisir le point de vue et les attitudes d'un auteur, et d'exprimer leur accord ou désaccord. Ils collaboreront avec leurs camarades de classe dans le but de planifier des projets et renforceront leurs capacités à planifier de manière indépendante leurs projets de rédaction.	Aucun	https://education.alberta.ca/french-language-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/everyone/personne-ressource/
Alberta	French Language Arts 9 ^e année	Aucun	9 ^e année	Dans le cours de French Language Arts de 9 ^e année, les élèves apprennent à faire la distinction relativement à ce qu'ils lisent et entendent, à reformuler des idées, à les critiquer et à les commenter. Ils discuteront des idées ainsi que du langage employé dans des articles, l'actualité, les documentaires, les lettres et les énoncés de position. Les travaux effectués en groupe sont axés sur la discussion, et les élèves échangent des idées tout en développant leurs compétences en matière de collaboration. Dans les travaux d'écriture et de présentation, les élèves parviennent à offrir plus de détails. Les nouvelles qu'ils rédigent comprennent des images qui transmettent au lecteur les émotions qu'ils veulent communiquer.	Aucun	https://education.alberta.ca/french-language-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/everyone/personne-ressource/

Alberta	French Language Arts 10-1	FLA1304	10 ^e année	Dans le cours French Language Arts 10-1, les élèves parlent, écoutent et lisent le français et écrivent en français. Ils suivent les règles de la langue et pensent de façon critique à propos de ce qu'ils lisent ou visualisent. Ils se préparent à utiliser le français dans leurs études postsecondaires et sur le marché de travail.	Aucun	https://education.alberta.ca/french-language-arts-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	French Language Arts 20-1	FLA2304	11 ^e année	Dans le cours French Language Arts 20-1, les élèves se préparent à utiliser le français dans leurs études postsecondaires et sur le marché de travail. Les élèves développeront leurs compétences en français à l'oral, à l'écrit et en lecture, tout en en apprenant davantage sur les cultures francophones. Ils suivront les règles de la langue, analyseront et critiqueront ce qu'ils entendent et lisent. Dans leurs présentations et leurs écrits, ils planifieront leur travail et offriront des détails.	French Language Arts 10-1 ou French Language Arts 20-2	https://education.alberta.ca/french-language-arts-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	French Language Arts 30-1	FLA3304	12 ^e année	Dans le cours French Language Arts 30-1, les élèves se préparent à utiliser le français dans leurs études postsecondaires et sur le marché de travail. Les élèves développeront leurs compétences en français à l'oral, à l'écrit et en lecture, tout en en apprenant davantage sur les cultures francophones. Ils suivront les règles de la langue, analyseront et critiqueront ce qu'ils entendent et lisent. Dans leurs présentations et leurs écrits, ils planifieront leur travail et offriront des détails. Les élèves devront passer un examen provincial menant au diplôme pour réussir le cours French Language Arts 30-1.	French Language Arts 20-1 ou French Language Arts 30-2	https://education.alberta.ca/french-language-arts-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	French Language Arts 10-2	FLA1132	10 ^e année	Dans le cours de French Language Arts 10-2, les élèves suivront des étapes claires pour planifier et réaliser des projets qui enrichissent leurs connaissances et leur compréhension de la langue française et des cultures francophones. Ils comprendront les règles de la langue et analyseront ce qu'ils voient, lisent et entendent.	Aucun	https://education.alberta.ca/french-language-arts-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	French Language Arts 20-2	FLA2132	11 ^e année	Dans le cours French Language Arts 20-2, les élèves enrichissent leur vocabulaire français et approfondissent leur compréhension de la langue française et des cultures francophones. À l'aide de tableaux, de schémas et de diagrammes qui indiquent clairement aux élèves ce que l'on attend d'eux, ils planifieront et mèneront à bien des projets individuels et de groupe. Ils analyseront et critiqueront le travail des autres, comprendront comment un travail écrit est organisé et utiliseront des détails pour décrire des événements, des projets et des expériences.	French Language Arts 10-2 ou French Language Arts 10-1	https://education.alberta.ca/french-language-arts-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/

Alberta	French Language Arts 30-2	FLA3132	12 ^e année	Dans le cours French Language Arts 30-2, les élèves continueront à enrichir leur vocabulaire français et à approfondir leur compréhension de la langue française et des cultures francophones. À l'aide de tableaux, de schémas et de diagrammes qui indiquent clairement aux élèves ce que l'on attend d'eux, ils planifieront et mèneront à bien des projets individuels et en groupe. Ils analyseront et critiqueront le travail des autres, comprendront comment un travail écrit est organisé et utiliseront des détails pour décrire des événements, des projets et des expériences.	French Language Arts 20-2 ou French Language Arts 20-1	https://education.alberta.ca/french-language-arts-10-%C3%A0-12/programmes-d%C3%A9tudes/
---------	---------------------------	---------	-----------------------	--	--	---

2.7 Autres langues

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Cours bilingues de langue De la 7 ^e à la 12 ^e année			Il n’y a pas de code de cours au premier cycle du secondaire. Les cours bilingues de langue sont offerts dans cinq langues de la maternelle à la 12 ^e année. Ces cours portent sur les langues suivantes : l’arabe, le mandarin, l’allemand, l’espagnol et l’ukrainien.	Chaque année d’études précédente est une condition préalable à l’année d’études suivante.	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/bilingual-language-arts/?searchMode=3
	Arabic Language Arts	ALA1487 ALA2487 ALA3487	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année	Les élèves qui ont suivi un programme bilingue et qui comprennent déjà une autre langue peuvent étudier les arts langagiers dans la langue de leur choix.		
	Chinese Language Arts	CLA1485 CLA2485 CLA3485	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
	German Language Arts	GLA1484 GLA2484 GLA3484	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
	Spanish Language Arts	SLA1507 SLA2507 SLA3507	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
	Ukrainian Language Arts	ULA1486 ULA2486 ULA3486	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
	Alberta	Langue et culture De la 7 ^e à la 12 ^e année				
	Chinese Language and Culture (3Y)	CHI1094 CHI2094 CHI3094	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			

Chinese Language and Culture (6Y)	CHI1096 CHI2096 CHI3096	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année	<ul style="list-style-type: none"> • 4^e année — Il s'agit du programme de neuf ans (9Y). • 7^e année — Il s'agit du programme de six ans (6Y). • 10^e année — Il s'agit du programme de trois ans (3Y). <p>Les cours de langue et culture peuvent être offerts aux élèves du deuxième cycle du secondaire comme cours facultatif. La matière enseignée est une langue et l'enseignement peut commencer en 10^e année. Il y a plusieurs différents cours de langue et culture offerts aux élèves du deuxième cycle du secondaire, dont plusieurs donnent suite à des programmes ayant été commencés à des points d'entrée antérieurs, comme en 1^{re} année (programme 12Y), en 4^e année (programme 9Y) ou en 7^e année (programme 6Y). Les programmes qui commencent au deuxième cycle du secondaire sont des programmes de trois ans (3Y).</p>		
Chinese Language and Culture (9Y)	CHI1894 CHI2894 CHI3894	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
German Language and Culture (3Y)	GER1315 GER2315 GER3315	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
German Language and Culture (6Y)	GER1047 GER2047 GER3047	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
German Language and Culture (9Y)	GER1903 GER2903 GER3903	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
Italian Language and Culture (3Y)	ITA1322 ITA2322 ITA3322	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
Italian Language and Culture (6Y)	ITA0012 ITA0022 ITA0032	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
Italian Language and Culture (12Y)	ITA1768 ITA2768 ITA3768	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
Japanese Language and Culture (3Y)	JLC1097 JLC2097 JLC3097	10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
Japanese Language and Culture (6Y)	JLC1098 JLC2098	10 ^e année 11 ^e année			

		JLC3098	12 ^e année			
Japanese Language and Culture (9Y)		JLC1902	10 ^e année			
		JLC2902	11 ^e année			
		JLC3902	12 ^e année			
Latin		LAT1325	10 ^e année			
		LAT2325	11 ^e année			
		LAT3325	12 ^e année			
Punjabi Language and Culture (3Y)		PLC1893	10 ^e année			
		PLC2893	11 ^e année			
		PLC3893	12 ^e année			
Punjabi Language and Culture (9Y)		PLC1901	10 ^e année			
		PLC2901	11 ^e année			
		PLC3901	12 ^e année			
Langue et culture espagnoles (3Y)		SPN1345	10 ^e année			
		SPN2345	11 ^e année			
		SPN3345	12 ^e année			
Langue et culture espagnoles (6Y)		SPN1349	10 ^e année			
		SPN2349	11 ^e année			
		SPN3349	12 ^e année			
Langue et culture espagnoles (9Y)		SPN1895	10 ^e année			
		SPN2895	11 ^e année			
		SPN3895	12 ^e année			
Ukrainian Language and Culture (3Y)		ULC1089	10 ^e année			
		ULC2089	11 ^e année			
		ULC3089	12 ^e année			
Ukrainian Language and Culture (6Y)		ULC1091	10 ^e année			
		ULC2091	11 ^e année			

	Ukrainian Language and Culture (9Y)	ULC3091 ULC1913 ULC2913 ULC3913	12 ^e année 10 ^e année 11 ^e année 12 ^e année			
Alberta	Cours élaborés localement dans d'autres langues	Le code du cours commence avec LDC	LDC1xxx — 10 ^e année LDC2xxx — 11 ^e année LDC3xxx — 12 ^e année	<p>Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine des autres langues. Ces cours visent à offrir des cours de langue seconde ou des cours d'immersion dans des langues qui ne font pas partie du programme d'études provincial.</p> <p>Les cours élaborés localement dans ce domaine peuvent être utilisés pour répondre aux exigences de 10 crédits obtenus de cours facultatifs (langue seconde) menant au diplôme.</p>	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours.	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.8 Mathématiques

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Mathématiques 7	Aucun	7 ^e année	Le cours de mathématiques 7 découle du Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-9 : protocole de l'Ouest et du Nord canadiens. Les sujets abordés comprennent les règles de la divisibilité, les pourcentages, l'addition et la soustraction des nombres entiers, les fractions ainsi que les nombres mixtes, les suites, les équations à une et à deux étapes, l'aire des polygones, les constructions géométriques, la transformation des formes à deux dimensions, les mesures de la tendance centrale, la probabilité et les diagrammes circulaires.	Aucun	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-7-%C3%A0-9/?searchMode=3
Alberta	Mathématiques 8	Aucun	8 ^e année	Le cours de mathématiques 8 découle du Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-9 : protocole de l'Ouest et du Nord canadiens. Les sujets abordés comprennent les multiplications et divisions de fractions positives, de nombres mixtes et de nombres entiers ainsi que les racines carrées, les pourcentages et équations linéaires, les suites, les objets à trois dimensions, l'aire et le volume des surfaces, le théorème de Pythagore, la congruence et l'analyse de graphiques.	Aucun	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-7-%C3%A0-9/?searchMode=3
Alberta	Mathématiques 9	Aucun	9 ^e année	Le cours de mathématiques 9 découle du Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M-9 : protocole de l'Ouest et du Nord canadiens. Les sujets abordés comprennent les puissances, les opérations avec les nombres rationnels positifs et négatifs, l'ordre des opérations avec les exposants, les racines carrées, les relations linéaires, les inégalités linéaires à une variable, les opérations polynomiales, la surface des objets mixtes à trois dimensions, la similitude, la symétrie, la géométrie des cercles et la collecte de données.	Aucun	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-7-%C3%A0-9/?searchMode=3
Alberta	Mathématiques 8 — Connaissances et employabilité	Aucun	8 ^e année	Le cours de mathématiques 8 — Connaissances et employabilité est conçu pour les élèves qui ont besoin de se concentrer davantage sur la maîtrise des connaissances, des compétences et des attitudes essentielles en mathématiques nécessaires à la vie quotidienne à la maison, sur le lieu de travail et dans la communauté. Les sujets abordés comprennent les fractions, les nombres mixtes, les pourcentages et les nombres décimaux, les équations simples, les règles de régularité, le périmètre, la	Aucun	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-7-%C3%A0-9/?searchMode=3

				conversion métrique-impériale, la symétrie, les translations de formes, les paires ordonnées et la collecte de données.		
Alberta	Mathématiques 9 — Connaissances et employabilité	Aucun	9 ^e année	Le cours de mathématiques 8 — Connaissances et employabilité est conçu pour les élèves qui ont besoin de se concentrer davantage sur la maîtrise des connaissances, des compétences et des attitudes essentielles en mathématiques nécessaires à la vie quotidienne à la maison, sur le lieu de travail et dans la communauté. Les sujets abordés comprennent l'arrondissement, les puissances de 10, les opérations avec les nombres décimaux, les fractions et les nombres mixtes, les pourcentages, la moyenne, le périmètre, l'aire, la surface, la masse et le volume, les dessins à l'échelle, les grilles de coordonnées et la collecte de données.	Aucun	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-7-%C3%A0-9/?searchMode=3
Alberta	Mathématiques 10C	MAT1791	10 ^e année	Le cours de mathématiques 10C est le point de départ de la séquence de cours « -1 » et de la séquence de cours « -2 ». Le cours est conçu pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances mathématiques et les compétences en matière de pensée critique nécessaires à l'admission aux programmes d'études postsecondaires. Les sujets abordés comprennent la surface et le volume d'objets à trois dimensions, la trigonométrie à angle droit, les expressions polynomiales, les relations linéaires, la géométrie des coordonnées et les systèmes d'équations linéaires.	Aucun	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/
Alberta	Mathématiques 10-3	MAT1793	10 ^e année	Le cours de mathématiques 10-3 est conçu pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances mathématiques et les compétences en matière de pensée critique nécessaires pour accéder à la majorité des métiers et pour entrer directement sur le marché du travail. Les sujets abordés comprennent le Système international d'unités et les mesures impériales, le raisonnement spatial, la trigonométrie du triangle rectangle, la géométrie des lignes et des angles, la manipulation et l'application de formules, le revenu, la fixation du prix unitaire et la conversion des devises.	Aucun	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/
Alberta	Mathématiques 10-4	KAE1782	10 ^e année	Le cours de Mathématiques 8 — Connaissances et employabilité est conçu pour les élèves qui ont besoin de se concentrer davantage sur la maîtrise des connaissances, des compétences et des attitudes essentielles en mathématiques nécessaires à la vie quotidienne à la maison, sur le lieu de travail et dans la communauté. Les sujets abordés comprennent les suites, les variables, les expressions et les équations ainsi que l'estimation, les mesures et les statistiques.	Aucun	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/

Alberta	Mathématiques 20-1	MAT2791	11 ^e année	Le cours de mathématiques 20-1 est conçu pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances mathématiques et les compétences en matière de pensée critique nécessaires pour l'admission à des programmes d'études postsecondaires qui exigent des études en calcul infinitésimal. Les sujets abordés comprennent les expressions et équations radicales, les expressions et équations rationnelles, les angles en position standard, la trigonométrie oblique, les fonctions et équations quadratiques, les systèmes d'équations et les suites et séries arithmétiques et géométriques.	Mathématiques 10C	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/
Alberta	Mathématiques 20-2	MAT2792	11 ^e année	Le cours de mathématiques 20-2 est conçu pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances mathématiques et les compétences en matière de pensée critique nécessaires pour l'admission à des programmes d'études postsecondaires qui n'exigent pas d'études en calcul infinitésimal. Les sujets abordés comprennent les facteurs d'échelle, la trigonométrie oblique, la logique et les preuves, les expressions et équations radicales, la distribution normale et les fonctions et équations quadratiques.	Mathématiques 10C	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/
Alberta	Mathématiques 20-3	MAT2793	11 ^e année	Le cours de mathématiques 20-3 est conçu pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances mathématiques et les compétences en matière de pensée critique nécessaires pour accéder à la majorité des métiers et pour entrer directement sur le marché du travail. Les sujets abordés comprennent la surface et le volume, l'échelle et la modélisation en trois dimensions, le raisonnement numérique, les budgets personnels, les intérêts composés, les différents choix de crédit, la gestion financière, la pente et la dérivée, ainsi que l'analyse statistique des graphiques.	Mathématiques 10-3 ou Mathématiques 10C	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/
Alberta	Mathématiques 20-4	KAE2782	11 ^e année	Le cours de Mathématiques 20-4 — Connaissances et employabilité est conçu pour les élèves qui ont besoin de se concentrer davantage sur la maîtrise des connaissances, des compétences et des attitudes essentielles en mathématiques, nécessaires à la vie quotidienne à la maison, sur le lieu de travail et dans la communauté. Les sujets abordés comprennent les suites, les variables et les expressions, les dessins à l'échelle et les cartes, les probabilités et les statistiques.	Mathématiques 10-4	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/
Alberta	Mathématiques 30-1	MAT3791	12 ^e année	Le cours de mathématiques 30-1 est conçu pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances mathématiques et les compétences en matière de pensée critique nécessaires pour	Mathématiques 20-1 ou	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/

				l'admission à des programmes d'études postsecondaires qui exigent des études en calcul infinitésimal. Les sujets abordés comprennent les fonctions trigonométriques et les identités, la transformation de fonctions, les fonctions et équations exponentielles et logarithmiques, les fonctions polynomiales, les fonctions radicales, les fonctions rationnelles et la combinatoire.	Mathématiques 30-2	
Alberta	Mathématiques 30-2	MAT3792	12 ^e année	Le cours de mathématiques 30-2 est conçu pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances mathématiques et les compétences en matière de pensée critique nécessaires pour l'admission à des programmes d'études postsecondaires qui n'exigent pas d'études en calcul infinitésimal. Les sujets abordés comprennent le raisonnement numérique et logique, la théorie des ensembles, les probabilités, la combinatoire, les expressions et équations rationnelles, les équations exponentielles et les fonctions logarithmiques, exponentielles, polynomiales et sinusoidales.	Mathématiques 20-2 ou Mathématiques 20-1	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/
Alberta	Mathématiques 30-3	MAT3793	12 ^e année	Le cours de mathématiques 30-3 est conçu pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances mathématiques et les compétences en matière de pensée critique nécessaires pour accéder à la majorité des métiers et pour entrer directement sur le marché du travail. Les sujets abordés comprennent la précision et l'exactitude des mesures, la trigonométrie oblique, les transformations des formes à deux dimensions et des objets à trois dimensions, le raisonnement logique, les finances des petites entreprises, l'acquisition d'un véhicule, les relations linéaires, les percentiles, les mesures de tendance centrale et les probabilités.	Mathématiques 20-3 ou Mathématiques 20-2	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/
Alberta	Mathématiques 31	MAT3211	12 ^e année	Le cours de mathématiques 31 a pour but d'initier les élèves aux méthodes mathématiques du calcul infinitésimal. Ce cours sert de lien entre le programme de mathématiques 10C-20-1-30-1 et les exigences des programmes d'études postsecondaires qui requièrent l'étude du calcul infinitésimal. Ce cours comprend une composante obligatoire et une composante facultative. La composante obligatoire est censée occuper la plus grande partie du temps d'enseignement. Il y a huit unités dans la composante facultative, dont une ou plusieurs unités occupent le reste du temps d'instruction.	Cours associé ou préalable : Mathématiques 30-1	https://education.alberta.ca/math%C3%A9matiques-10-%C3%A0-12/

Alberta	Cours élaborés localement en mathématiques	Le code de cours commence avec LDC	LDC1xxx — 10 ^e année LDC2xxx — 11 ^e année LDC3xxx — 12 ^e année	<p>Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine des mathématiques. Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux.</p> <p>Les cours élaborés localement dans ce domaine <u>ne remplacent pas</u> les cours provinciaux constituant un critère pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.</p>	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx
---------	--	------------------------------------	---	---	---	---

2.9 Sciences de la nature

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Sciences 7	Aucun	7 ^e année	Les élèves du cours de sciences 7 commenceront à étudier l'énergie, la matière et les forces, ainsi qu'à analyser et à communiquer ses connaissances sur la Terre et ses écosystèmes. En 7 ^e année, les sciences sont axées sur les connaissances et les compétences scientifiques et technologiques dont l'élève a besoin pour résoudre des problèmes et prendre des décisions sur les questions sociales et environnementales.	Aucun	https://education.alberta.ca/sciences-7-%C3%A0-9/
Alberta	Sciences 8	Aucun	8 ^e année	Les élèves du cours de sciences 8 appliquent le vocabulaire scientifique de 8 ^e année pendant leur étude des machines et du corps humain. Ils font des expériences avec les liquides et les gaz pour interpréter leur utilisation dans des situations quotidiennes, et ils apprennent la façon dont la lumière voyage à travers différents matériaux. Ils apprennent aussi comment fonctionne l'œil.	Aucun	https://education.alberta.ca/sciences-7-%C3%A0-9/
Alberta	Sciences 8 — Connaissances et employabilité	Aucun	8 ^e année	Dans le cours de sciences 8 — Connaissances et employabilité, les élèves étudient le mélange et la circulation de la matière. Ils étudient divers systèmes, notamment les cellules, la lumière et l'optique, la mécanique, l'eau douce et l'eau salée. Ce cours favorise la prise de conscience, la compréhension, le développement et l'application de compétences, de connaissances et d'attitudes scientifiques pour réussir à la maison, sur le lieu de travail et dans la communauté.	Aucun	https://education.alberta.ca/sciences-7-%C3%A0-9/
Alberta	Sciences 9	Aucun	9 ^e année	Les élèves du cours de sciences 9 travaillent en toute sécurité avec des produits chimiques afin d'expliquer, d'interpréter et d'avancer leur compréhension de la théorie chimique. Ils conçoivent, testent et évaluent également des dispositifs électriques qui transfèrent et transforment l'énergie, et ils explorent le rôle des gènes et de l'ADN dans la diversité de la vie. Les élèves étudient l'exploration spatiale et les liens entre la science et la technologie.	Aucun	https://education.alberta.ca/sciences-7-%C3%A0-9/
Alberta	Sciences 9 — Connaissances et employabilité	Aucun	9 ^e année	Dans le cours de sciences 9 — Connaissances et employabilité, les élèves explorent la diversité biologique. Ils expérimentent la matière et les changements chimiques. Les élèves étudient la chimie de l'environnement, les principes et technologies de l'électricité et l'exploration spatiale. Ce cours favorise la prise de conscience, la compréhension, le développement et l'application de compétences, de connaissances et d'attitudes scientifiques pour réussir à la maison, sur le lieu de travail et dans la communauté.	Aucun	https://education.alberta.ca/sciences-7-%C3%A0-9/

Alberta	Sciences 10	SCN1270	10 ^e année	Les élèves du cours de sciences 10 s’initient aux sciences biologiques, chimiques et physiques ainsi qu’aux sciences de la Terre. En étudiant les réactions chimiques, les processus cellulaires et multicellulaires chez les plantes, la conservation et la conversion d’énergie ainsi que le climat terrestre, ils apprennent comment l’énergie se transforme.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/5360868-updated-2014
Alberta	Sciences 14	SCN1288	10 ^e année	Les élèves du cours de sciences 14 acquièrent des connaissances sur les atomes, le tableau périodique et la manipulation sécuritaire des produits chimiques. Ils apprennent comment l’énergie est transférée dans des machines et étudient les systèmes circulatoire et digestif, notamment les façons de maintenir la santé de ces systèmes. Ils examinent également comment l’activité humaine influence le flux des matières et le flux d’énergie dans la biosphère.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/5360868-updated-2014
Alberta	Sciences 10-4	KAE1783	10 ^e année	Les élèves du cours de sciences 10-4 — Connaissances et employabilité étudient les systèmes digestif et circulatoire du corps humain. Ils examinent les produits chimiques courants utilisés à la maison et au travail, et apprennent comment les manipuler en toute sécurité. Ils découvrent comment la force et l’énergie thermique sont transférées dans les technologies qu’ils utilisent au quotidien et s’interrogent sur les effets de l’activité humaine sur le monde naturel.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/5360868-updated-2014
Alberta	Sciences 20	SCN2270	11 ^e année	Les élèves de sciences 20 poursuivent leur étude des sciences biologiques, chimiques, physiques et de la Terre en appliquant leurs connaissances à des problèmes de la vie réelle. Ils examinent les lois du mouvement de Newton, les propriétés des hydrocarbures et la chimie des solutions. Ils se penchent sur des preuves de changements à la surface, au climat et aux formes de vie terrestres, certains déjà arrivés et d’autres en train de se produire ou se produisant par cycles en raison de causes naturelles ou humaines.	Science 10	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/5360868-updated-2014
Alberta	Sciences 24	SCN2288	11 ^e année	Les élèves du cours de sciences 24 étudient les réactions chimiques courantes ainsi que les conversions d’énergie dans les systèmes biologiques, chimiques, physiques et technologiques. Ils acquièrent des connaissances sur la santé humaine et le système immunitaire. Ils étudient également les principes décrivant le mouvement des objets et appliquent leurs connaissances à des situations réelles.	Sciences 14 ou Sciences 10 ou Sciences 20-4	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/5360868-updated-2014
Alberta	Sciences 20-4	KAE2783	11 ^e année	Dans le cours de sciences 20-4 — Connaissances et employabilité, les élèves apprennent comment appliquer les compétences et les connaissances acquises en sciences afin d’assurer leur réussite à la maison, au travail et dans la communauté. Ils étudient et classent les	Sciences 20-4 ou Sciences 14	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/knowledge-

				réactions chimiques simples, en apprennent davantage sur la conversion d'énergie et la conservation d'énergie, et examinent les effets des facteurs sociaux, environnementaux et génétiques sur la santé humaine. Ils appliquent également leurs connaissances des objets en mouvement et de la loi de conservation de la quantité de mouvement à la sécurité des transports.		and-employability-science-10-4-20-4
Alberta	Sciences 30	SCN3270	12 ^e année	Les élèves du cours de sciences 30 perfectionnent leurs compétences scientifiques et explorent un large éventail de concepts scientifiques afin de renforcer leurs bases en sciences. Ils étudient les systèmes humains et la santé, ainsi que des solutions écologiquement durables pour répondre aux besoins énergétiques mondiaux. Ils étudient également les effets des produits chimiques sur la société et l'environnement, ainsi que les propriétés et les applications de l'énergie électromagnétique.	Sciences 20 ou un des cours suivants : Biologie 20 ou Chimie 20 ou Physique 20	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/3950369-updated-2014
Alberta	Biologie 20	SCN2231	11 ^e année	Les élèves du cours de biologie 20 examinent les interactions des systèmes vivants afin de mieux comprendre le flux constant d'énergie et le cycle de la matière. Plus précisément, ils étudient le fonctionnement du corps humain et les mécanismes qui servent à maintenir l'équilibre des organismes dans des écosystèmes et la biosphère.	Sciences 10	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/3950369-updated-2014
Alberta	Biologie 30	SCN3230	12 ^e année	Les élèves du cours de biologie 30 effectuent des travaux de laboratoire et étudient comment les systèmes du corps humain détectent l'environnement et réagissent à ce dernier. Ils étudient la reproduction cellulaire ainsi que la reproduction et le développement humain. Ils étudient aussi la structure et le rôle de l'ADN ainsi que la transmission des caractéristiques génétiques chez les personnes et les populations. Ils analysent les changements démographiques découlant des changements causés par l'humain et la nature dans l'environnement et découvrent que les systèmes vivants sont dynamiques.	Biologie 20	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/3950369-updated-2014
Alberta	Chimie 20	SCN2796	11 ^e année	Les élèves du cours de chimie 20 explorent la matière et la façon dont elle se transforme afin de comprendre le monde naturel. Ils étudient les propriétés chimiques des solutions et appliquent leur compréhension des liaisons chimiques pour expliquer les composés ioniques et moléculaires. Les élèves du cours de chimie 20 expliquent le comportement des gaz, en utilisant les lois des gaz, et travaillent à équilibrer les équations chimiques.	Sciences 10	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/3950147-updated-2014

Alberta	Chimie 30	SCN3796	12 ^e année	Les élèves du cours de chimie 30 examinent la façon dont les systèmes thermochimiques et électrochimiques utilisent et produisent de l'énergie, et quantifient l'énergie produite ou utilisée. Ils étudient les composés organiques communs, soit ceux contenant du carbone, et la façon dont ils sont utilisés dans les applications technologiques et au quotidien. Ils observent également les réactions acido-basiques et interprètent comment ces solutions deviennent éventuellement équilibrées.	Chimie 20	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/3950147-updated-2014
Alberta	Physique 20	SCN2797	11 ^e année	Les élèves du cours de physique 20 étudient le mouvement des objets. Ils appliquent la loi de la gravitation universelle de Newton à des observations astronomiques. Ils décrivent comment l'énergie est transmise par des ondes mécaniques et examinent le rapport entre les ondes et les technologies médicales ainsi que les instruments industriels et musicaux.	Sciences 10	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/3949185-updated-2014
Alberta	Physique 30	SCN3797	12 ^e année	Les élèves du cours de physique 30 étudient les expériences historiques et les raisons pour lesquelles le modèle de l'atome a été modifié par suite d'expériences et d'observations de phénomènes naturels. Ils utilisent une approche quantitative pour décrire la conservation de la quantité de mouvement dans un système isolé, puis étudient les applications et les répercussions des forces ainsi que des champs électriques et magnétiques. Ils utilisent également le concept de la dualité onde-particule pour comprendre le comportement des ondes et des photons dans les rayonnements électromagnétiques.	Physique 20	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/3949185-updated-2014
Alberta	Cours élaborés localement en sciences	Le code de cours commence avec LDC	LDC1xxx — 10 ^e année LDC2xxx — 11 ^e année LDC3xxx — 12 ^e année	Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine des sciences. Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux. Les cours élaborés localement dans ce domaine <u>ne remplacent pas</u> les cours provinciaux constituant un critère pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.10 Sciences humaines

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Éthique	Aucun	7 ^e , 8 ^e ou 9 ^e année	Ce cours a pour but d'aider les élèves à devenir plus réfléchis, à penser aux intérêts des autres et à voir les implications éthiques dans leur vie quotidienne.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/dataset/0c2053c1-c4f0-4428-b288-9b1a4a4e7177/resource/29832879-4bc6-45be-aaf0-f2e9cde362b4/download/5488867-1989-ethics-junior-high.pdf
Alberta	Études sociales 7	Aucun	7 ^e année	Ce cours offre un examen complet de l'histoire du Canada avant et après la Confédération. Le concept de contact interculturel est présenté par l'entremise d'un examen de la migration et de l'immigration. Ce cours constitue la base d'un dialogue continu sur la citoyenneté et l'identité au Canada.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-7-%C3%A0-9/
Alberta	Études sociales 8	Aucun	8 ^e année	Ce cours approfondit le concept de contact interculturel et continue à développer les compétences des élèves en matière de réflexion historique grâce à un examen des sociétés du passé dans différentes parties du monde.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-7-%C3%A0-9/
Alberta	Études sociales 8 — Connaissances et employabilité	Aucun	8 ^e année	Ce cours examine les enjeux liés au contact entre des sociétés ayant des visions du monde différentes. On y examine comment le contact entre des peuples qui ont une vision différente du monde a façonné la société.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-7-%C3%A0-9/
Alberta	Études sociales 9	Aucun	9 ^e année	Ce cours porte sur la citoyenneté, l'identité et la qualité de vie, et comment les processus politiques et législatifs au Canada influent sur celles-ci. Le rôle des systèmes économiques au Canada et aux États-Unis est également examiné.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-7-%C3%A0-9/
Alberta	Études sociales 9 — Connaissances et employabilité	Aucun	9 ^e année	Ce cours porte sur la citoyenneté, l'identité et la qualité de vie. Les élèves découvrent l'influence importante du gouvernement et de l'économie sur leur vie. Ils se concentrent sur les droits, les rôles et les responsabilités des citoyens dans les processus de prise de décision et dans le système judiciaire canadien.	Aucun	https://www.learnalberta.ca/content/apprentissagedemonenfant/grade9_social.html

Alberta	Études sociales 10-1	SST1771	10 ^e année	<i>Qu'est-ce que la mondialisation et quels sont ses effets sur nous ?</i> Les élèves étudient l'histoire de la mondialisation et découvrent les différents points de vue sur les effets de la mondialisation sur les individus, les communautés locales et le monde dans son ensemble.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-10-%C3%A0-12/
Alberta	Études sociales 10-2	SST1772	10 ^e année	<i>Qu'est-ce que la mondialisation et quels sont ses effets sur moi ?</i> Les élèves explorent l'histoire et les conséquences de la mondialisation. Ils acquièrent une compréhension des répercussions de la mondialisation sur l'identité et la citoyenneté des gens, tout en abordant les problèmes posés par la mondialisation.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-10-%C3%A0-12/
Alberta	Études sociales 10-4 — Connaissances et employabilité	KAE1781	10 ^e année	<i>Qu'est-ce que la mondialisation et quels sont ses effets sur moi ?</i> Les élèves explorent l'histoire de la mondialisation ainsi que différents points de vue sur les conséquences de la mondialisation sur les gens, les communautés locales et le monde dans son ensemble.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-10-%C3%A0-12/
Alberta	Études sociales 20-1	SST2771	11 ^e année	<i>Qu'est-ce que la mondialisation et quels sont ses effets sur nous ?</i> Les élèves étudient les origines et les effets du nationalisme et en évaluent les avantages et les limites. Ils examinent les questions liées au nationalisme et considèrent les impacts sur les individus, les relations internationales et la citoyenneté.	Études sociales 10-1	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-10-%C3%A0-12/
Alberta	Études sociales 20-2	SST2772	11 ^e année	<i>Qu'est-ce que le nationalisme et quels sont ses effets sur moi ?</i> Les élèves examinent les origines et les conséquences du nationalisme selon différentes perspectives. Ils sont amenés à comprendre les effets du nationalisme sur les personnes, les relations internationales et la citoyenneté au Canada.	Études sociales 10-1 ou Études sociales 10-2	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-10-%C3%A0-12/
Alberta	Études sociales — Connaissances et employabilité 20-4	KAE2781 S	11 ^e année	<i>Qu'est-ce que le nationalisme et quels sont ses effets sur nous ?</i> Les élèves explorent l'évolution et l'influence du nationalisme sur la notion de nation au Canada selon différentes perspectives. Ils sont amenés à comprendre les conséquences du nationalisme sur les personnes, les relations internationales et la citoyenneté.	N'importe quel cours d'études sociales en 10 ^e année	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-10-%C3%A0-12/
Alberta	Études sociales 30-1	SST3771	12 ^e année	<i>En quoi consistent les idéologies et quels sont leurs effets sur nous ?</i> Les élèves examinent plusieurs perspectives sur différentes idéologies et leur influence, plus particulièrement en ce qui concerne le libéralisme. Ils sont amenés à comprendre l'influence des idéologies sur nous et sur le monde.	Études sociales 20-1	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-10-%C3%A0-12/

Alberta	Études sociales 30-2	SST3772	12 ^e année	<i>En quoi consistent les idéologies et quels sont leurs effets sur nous ?</i> Les élèves examinent de multiples perspectives sur diverses idéologies, en se concentrant en particulier sur le libéralisme. Ils développent une compréhension de la manière dont les idéologies peuvent exercer une influence sur nous et façonner notre monde.	Études sociales 20-2 ou Études sociales 20-1	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-sociales-10-%C3%A0-12/
Alberta	Pensée politique 20	SSN2155	11 ^e année	Dans ce cours, les élèves définissent la science politique et explorent le processus de prise de décision politique. Les élèves établissent la relation qui existe dans la société entre la liberté et la responsabilité.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159531/political-science-20-30.pdf
Alberta	Comparaison des systèmes gouvernement aux 20	SSN2156	11 ^e année	Dans ce cours, les élèves comparent et opposent le processus politique canadien aux systèmes adoptés au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique et/ou dans l'Union des républiques socialistes soviétiques.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159531/political-science-20-30.pdf
Alberta	Éthique religieuse 20	SSN2160	11 ^e année	Dans ce cours, les élèves étudient le concept d'éthique et le sens de l'éthique religieuse. Les élèves examinent comment l'adolescent construit son identité dans la société et comment certaines questions contemporaines affectent les adolescents.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159532/religious-studies-20-30.pdf
Alberta	Sens religieux 20	SSN2161	11 ^e année	Dans ce cours, les élèves se penchent sur la nécessité de s'interroger sur le sens de la vie. Ils explorent la foi en tant que processus et la manière dont la foi se manifeste par l'action.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159532/religious-studies-20-30.pdf
Alberta	Géographie régionale et canadienne 20	SSN2166	11 ^e année	Ce cours porte sur les types de peuplement d'une région locale, de l'Ouest et de l'Est du Canada. Les élèves découvrent les relations entre les ressources et font une étude approfondie des régions.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159527/geography-20-30.pdf
Alberta	Psychologie de la personne 20	SSN2171	11 ^e année	Ce cours comprend une introduction à la psychologie. Les élèves explorent la personnalité, le comportement, l'intelligence, les effets de l'hérédité et de l'environnement, les influences biologiques sur le comportement et la compréhension de la perception.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159533/psychology-20-30.pdf
Alberta	Psychologie générale 20	SSN2172	11 ^e année	Ce cours comprend l'étude de l'histoire des courants d'opinions liés à la psychologie, des principes d'apprentissage, du processus de la pensée, de la confrontation à la frustration et aux conflits, des problèmes émotionnels, des troubles du comportement et des traitements.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159533/psychology-20-30.pdf

Alberta	Sociologie générale 20	SSN2176	11 ^e année	Ce cours porte sur l'étude de la culture, des valeurs, des normes et des sanctions, des changements sociaux comme la stratification, la classe et la mobilité sociale.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159535/sociology-20-30.pdf
Alberta	Institutions sociales 20	SSN2177	11 ^e année	Ce cours porte sur l'étude des institutions sociologiques comme la famille, la religion et l'éducation. Les élèves étudient le rôle et le rang qu'occupent les individus et les groupes, le contrôle social et les influences sur le comportement.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159535/sociology-20-30.pdf
Alberta	Origines de la philosophie occidentale 20	SSN2181	11 ^e année	Ce cours porte sur la pensée philosophique occidentale et permet aux élèves de mieux comprendre les nouvelles approches et réalisations des premiers philosophes occidentaux. Les élèves étudient les concepts d'identité et de changement, l'ordre et l'harmonie, ainsi que les perspectives de Platon et Aristote.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159530/philosophy-20-30.pdf
Alberta	Philosophie occidentale contemporaine 20	SSN2182	11 ^e année	Ce cours porte sur les racines historiques de la philosophie contemporaine. Les élèves analysent les grandes philosophies et établissent un lien entre la valeur d'une philosophie et la philosophie personnelle.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159530/philosophy-20-30.pdf
Alberta	Histoire de l'Ouest canadien 20	SSN2185	11 ^e année	Ce cours porte sur les débuts de l'histoire de l'Ouest canadien, de la traite des fourrures à l'exploration, en passant par l'établissement et l'immigration. Les élèves explorent l'aliénation de l'Ouest et la Grande Dépression comme éléments contribuant au mystique de l'Ouest canadien.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159529/history-20-30.pdf
Alberta	Histoire canadienne 20	SSN2186	11 ^e année	Ce cours, qui commence par l'étude du Canada en 1815, porte sur l'établissement de la nation, l'évolution de la nation et la transition du Canada vers une nation moderne.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159529/history-20-30.pdf
Alberta	Économie du consommateur 20	SSN2187	11 ^e année	Ce cours comprend l'étude des facteurs qui influencent le niveau de revenu et des dépenses d'une personne, les avantages et les désavantages du crédit, l'influence de l'inflation ainsi que les conditions auxquelles les gens sont confrontés lorsqu'ils prennent des engagements ou font des dépenses dans le marché des biens de consommation ou des biens d'équipement.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159526/economics-20-30.pdf
Alberta	Politique internationale 30	SSN3156	12 ^e année	Ce cours définit la science politique et examine la nature et l'évolution du pouvoir dans les relations internationales. Les élèves examinent les formes historiques des relations internationales, les forums pour la paix, les forces économiques et les effets de la technologie sur les relations internationales.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159531/political-science-20-30.pdf

Alberta	Religions du monde 30	SSN3161	12 ^e année	Ce cours porte sur la signification et le développement des religions en comparant les principales religions du monde. Les élèves examinent les croyances et les pratiques fondamentales des principales religions du monde.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/social-sciences-10-12/social-sciences/
Alberta	Géographie du monde 30	SSN3166	12 ^e année	Ce cours porte sur les tendances mondiales au sein des populations et de peuplement, l'évolution de l'interaction humaine avec l'environnement et les schémas mondiaux des éléments physiques.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159532/religious-studies-20-30.pdf
Alberta	Psychologie expérimentale 30	SSN3171	12 ^e année	Ce cours porte sur l'exploration de méthodes de recherche, de statistiques et de projets de recherche pour mieux comprendre le rôle de la recherche et des expériences en psychologie.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/media/159533/psychology-20-30.pdf
Alberta	Anthropologie culturelle et physique 30	SSN3175	12 ^e année	Dans ce cours, les élèves font preuve d'une compréhension de l'importance de l'anthropologie comme moyen d'améliorer les relations sociales et culturelles, et prennent connaissance des méthodes, des techniques et des outils utilisés par les anthropologues.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/social-sciences-10-12/social-sciences/
Alberta	Sociologie appliquée 30	SSN3176	12 ^e année	Dans ce cours, les élèves étudient la discipline de la sociologie et appliquent la sociologie à la criminalité, à la délinquance et à la révolte des jeunes. Les élèves explorent les effets de l'éducation et des relations sur les individus avant de prendre en considération les changements sociaux et culturels.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/social-sciences-10-12/social-sciences/
Alberta	Philosophies de l'être humain 30	SSN3182	12 ^e année	Ce cours donne l'occasion de réfléchir aux fondements de ses propres perspectives, connaissances et croyances. Les élèves ont conscience des tentatives des grands philosophes de fournir des réponses cohérentes et constantes à des questions fondamentales sur la nature de l'humain et la liberté de l'humain.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/social-sciences-10-12/social-sciences/
Alberta	Microéconomie 30	SSN3183	12 ^e année	Ce cours comprend l'étude de l'économie dans la vie quotidienne et comment un système économique fonctionne. Les élèves étudient le concept de l'offre et de la demande, les politiques des entreprises individuelles, le rôle des individus dans la concurrence, les oligopoles et les monopoles.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/social-sciences-10-12/social-sciences/
Alberta	Histoire du monde 30	SSN3185	12 ^e année	Ce cours comprend une étude géographique du monde occidental. Les élèves étudient la transition de la période médiévale, les débuts des mouvements nationaux à l'absolutisme ainsi que la révolution et la montée éventuelle du nationalisme et de l'impérialisme.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/social-sciences-10-12/social-sciences/
Alberta	Macroéconomie 30	SSN3194	12 ^e année	Ce cours porte sur l'étude des théories et des systèmes économiques. Les sujets abordés comprennent les fonctions des	Aucun	Lien en anglais seulement :

				<p>systèmes économiques telles que la spécialisation de la main-d'œuvre, les systèmes monétaires et bancaires, les contrôles gouvernementaux dans le cycle économique et l'interdépendance d'une économie.</p>		https://education.alberta.ca/social-sciences-10-12/social-sciences/
Alberta	Cours élaborés localement en études sociales	Le code du cours commence avec LDC	<p>LDC1xxx — 10^e année</p> <p>LDC2xxx — 11^e année</p> <p>LDC3xxx — 12^e année</p>	<p>Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine des études sociales. Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux.</p> <p>Les cours élaborés localement dans ce domaine <u>ne remplacent pas</u> les cours provinciaux constituant un critère pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.</p>	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.11 Éducation physique

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Éducation physique	Aucun	De la 7 ^e à la 9 ^e année	L'objectif du programme d'éducation physique offert de la 7 ^e à la 12 ^e année est de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour mener un mode de vie actif et sain.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9ducation-physique-m-%C3%A0-12/
Alberta	Santé et préparation pour la vie	Aucun	De la 7 ^e à la 9 ^e année	L'objectif du programme d'études sur la santé et la préparation à la vie offerte de la 7 ^e à la 9 ^e année est de permettre aux élèves de faire des choix sains et éclairés et de développer des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui des autres.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9ducation-physique-m-%C3%A0-12/
Alberta	Éducation physique 10	PED1445	10 ^e année	L'objectif du programme d'éducation physique offert de la 7 ^e à la 12 ^e année est de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour mener un mode de vie actif et sain.	Aucun	https://education.alberta.ca/%C3%A9ducation-physique-m-%C3%A0-12/
Alberta	Éducation physique 20	PED2445	11 ^e année	L'objectif du programme d'éducation physique offert de la 7 ^e à la 12 ^e année est de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour mener un mode de vie actif et sain.	Éducation physique 10	https://education.alberta.ca/%C3%A9ducation-physique-m-%C3%A0-12/
Alberta	Éducation physique 30	PED3445	12 ^e année	L'objectif du programme d'éducation physique offert de la 7 ^e à la 12 ^e année est de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour mener un mode de vie actif et sain.	Éducation physique 20	https://education.alberta.ca/%C3%A9ducation-physique-m-%C3%A0-12/
Alberta	Carrière et vie	PED0770	10 ^e , 11 ^e ou 12 ^e année	L'objectif du programme Carrière et vie est de permettre aux élèves de prendre des décisions éclairées et réfléchies dans tous les aspects de leur vie ainsi qu'adopter des comportements et des attitudes qui contribuent au bien-être et au respect de soi et des autres, maintenant et à l'avenir. Il s'agit du cours de base pour la littératie en santé au deuxième cycle du secondaire en Alberta.	Aucun	https://education.alberta.ca/carri%C3%A8re-et-vie/

2.12 Arts

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Arts 7	Aucun	7 ^e année	Les cours d'arts en 7 ^e , 8 ^e et 9 ^e année portent sur trois composantes principales de l'apprentissage en art visuel : le dessin, la composition et les rencontres avec l'art. Dans le cours d'arts 7, les élèves sélectionnent et cernent la ligne, la valeur et la texture dans les environnements naturels et fabriqués pour la création d'images. Ils expérimentent les effets de couleur sur les compositions. Ils utilisent également l'expressivité dans leur utilisation d'éléments dans la réalisation d'images.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/?searchMode=3
Alberta	Arts 8	Aucun	8 ^e année	Les cours d'arts en 7 ^e , 8 ^e et 9 ^e année portent sur trois composantes principales de l'apprentissage en art visuel : le dessin, la composition et les rencontres avec l'art. Dans le cours d'arts 8, les élèves examinent et simplifient les formes et les espaces de base. Ils expérimentent la transformation de l'espace dans les compositions. Ils étudieront également la forme et la structure des objets naturels et fabriqués par l'humain en tant que sources d'images.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/?searchMode=3
Alberta	Arts 9	Aucun	9 ^e année	Les cours d'arts en 7 ^e , 8 ^e et 9 ^e année portent sur trois composantes principales de l'apprentissage en art visuel : le dessin, la composition et les rencontres avec l'art. Dans le cours d'arts 9, les élèves trouvent les variations thématiques et stylistiques des œuvres comme caractéristiques de certaines périodes artistiques. Ils apprennent comment les concepts d'espace positif et négatif peuvent être utilisés pour dessiner des personnes en groupes. Les élèves utiliseront et organiseront également des éléments et des principes dans le but de produire des compositions.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/?searchMode=3
Alberta	Arts 10	FNA1400	10 ^e année	Les cours d'arts 10, 20 et 30 portent sur trois composantes principales de l'apprentissage en art visuel : le dessin, la composition et les rencontres avec l'art. Dans le cours d'arts 10, les élèves notent, étudient, communiquent, articulent et évaluent en explorant les dessins, les compositions et les rencontres avec l'art. Ils étudient les effets du contrôle de la forme, de la couleur et de l'espace pour répondre à des problèmes visuels sélectionnés. En outre, ils tiennent compte de l'environnement naturel comme source d'imagerie à travers le temps et au sein de différentes cultures.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/

Alberta	Arts 20	FNA2400	11 ^e année	Dans le cours d'art 20, les élèves améliorent leur confiance et consolident leurs compétences en matière d'exécution. Ils développent et perfectionnent leurs habiletés et styles de dessin. Ils explorent une sélection personnelle d'expressions. Les élèves utilisent également le vocabulaire et les techniques de la critique artistique pour interpréter et évaluer leurs propres œuvres et les œuvres des autres.	Arts 10	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Arts 30	FNA3400	12 ^e année	Dans le cours d'arts 30, les élèves affinent et explorent davantage leur style personnel. Ils mettent au point un répertoire de techniques de dessin pour exprimer des idées visuelles. Les élèves pourront montrer leur style personnel grâce à une étude approfondie et à la mise à profit de leurs expériences personnelles comme sources pour la création d'images.	Arts 20	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Arts 11	FNA1405	10 ^e année	Les cours d'arts 11, 21 et 31 sont conçus pour compléter les cours d'arts 10, 20 et 30 et offrir des occasions aux élèves qui ne souhaitent pas faire de l'art dans le but de se familiariser avec l'art. Cette séquence de cours se concentre sur trois composantes principales de l'apprentissage en art visuel : la fonction, la création et l'appréciation. Dans le cours d'arts 11, les élèves étudient le rôle de l'artéfact dans la vie quotidienne. Les élèves examineront les thèmes prédominants véhiculés par les formes d'art. Ils examineront également le rôle de l'artiste et son utilisation des matériaux et des procédés, les méthodes d'analyse critique et la compréhension des diverses approches des gens pour apprécier les œuvres d'art.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Arts 21	FNA2405	11 ^e année	Dans le cours d'arts 21, les élèves étudient l'histoire de l'art dans la culture occidentale. Ils examinent les changements dans la fonction de l'art, dans le rôle et l'influence des artistes, et dans la culture, tous des éléments qui ont eu un effet sur les artéfacts au fil du temps. Ce cours met en évidence l'évolution de la vision de l'art au fil de l'histoire.	Arts 11	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Arts 31	FNA3405	12 ^e année	Dans le cours d'arts 31, les élèves examinent les effets des influences internationales et de la technologie moderne sur l'art moderne et, d'autre part, l'effet de l'art moderne sur la société. Ce cours met en évidence le point de vue contemporain de la société.	Arts 21	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Musique chorale 7	Aucun	7 ^e année	Les composantes du programme de musique chorale du premier cycle du secondaire portent sur des compétences liées au chant, à l'écoute, à l'interprétation et à la synthèse. Dans le cours de musique chorale 7, les élèves découvrent, développent et évaluent leurs talents et leurs	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/

				capacités en matière de chant, et établissent et renforcent des techniques et des compétences vocales correctes.		
Alberta	Chant choral 8	Aucun	8 ^e année	Dans le cours de chant choral 8, les élèves continuent de développer des techniques vocales, de recevoir une éducation de l'oreille, de faire du chant à vue, d'élargir leurs compétences en interprétation et en théorie en chantant, écoutant, lisant, créant et interprétant de la musique de manière individuelle et au sein d'un ensemble.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Chant choral 9	Aucun	9 ^e année	Dans le cours de chant choral 9, les élèves interprètent le rythme, la mélodie, l'harmonie, la forme et l'expression tels qu'ils apparaissent dans la notation musicale. Les élèves continueront de développer leur capacité à porter des jugements esthétiques fondés sur l'écoute critique et l'analyse de la musique. Ils explorent et développent leurs talents musicaux à l'aide d'une grande variété de musique traditionnelle et contemporaine comme solistes et au sein d'un ensemble.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Chant choral 10	FNA1420	10 ^e année	Les composantes du programme de musique chorale du deuxième cycle du secondaire portent sur des compétences liées au chant, à la théorie, à la composition, à l'interprétation et à la synthèse. Dans le cours de chant choral 10, les élèves développent des techniques vocales correctes tout en faisant des jugements esthétiques basés sur l'écoute critique et l'analyse. Ils apprennent à faire du décodage et à créer en utilisant des éléments de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme et d'expression. Ils apprennent à estimer la valeur de l'histoire de la musique chorale.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Chant choral 20	FNA2420	11 ^e année	Dans le cours de chant choral 20, les élèves affinent leurs techniques vocales en effectuant des attaques et des relâchements précis, en ayant conscience de l'équilibre, du mélange et de la texture au sein de l'ensemble, et en jouant avec succès leur rôle dans la mise en harmonie. Ils affinent leur compréhension des progressions d'accords et de la théorie musicale.	Chant choral 10 ou Musique générale 10 ou Musique instrumentale 10	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Chant choral 30	FNA3420	12 ^e année	Dans le cours de chant choral 30, les élèves interprètent divers arrangements vocaux à travers l'histoire ainsi que de la musique contemporaine. Ils reconnaissent et comprennent la forme musicale employée dans le répertoire étudié, analysent les problèmes d'interprétation et prennent les mesures appropriées pour les	Chant choral 20	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/

				résoudre. Ils se produisent en soliste et/ou chantent dans un petit ensemble.		
Alberta	Art dramatique 7	Aucun	7 ^e année	Dans le cours d'art dramatique 7, les élèves découvrent le jeu d'acteur, l'improvisation, le mouvement et la parole, tout en renforçant leur confiance et en explorant leurs idées artistiques. Ils sont initiés aux éléments techniques du théâtre comme les décors ou les costumes, à l'histoire du théâtre et expérimentent la mise en scène de spectacles.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/
Alberta	Art dramatique 8	Aucun	8 ^e année	Dans le cours d'art dramatique 8, les élèves continuent à explorer le mouvement en tant qu'expression non verbale et développeront le contrôle de la voix. Ils examinent aussi l'improvisation spontanée et planifiée, se penchent sur les études théâtrales et les éléments techniques du théâtre, et apprennent à se connaître eux-mêmes et à connaître le monde qui les entoure.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/
Alberta	Art dramatique 9	Aucun	9 ^e année	Dans le cours d'art dramatique 9, les élèves joueront une variété de rôles dramatiques afin d'améliorer leurs compétences en matière de jeu d'acteur, d'improvisation, de mouvement et d'expression orale. Ils étudient l'histoire du théâtre et explorent les éléments techniques du théâtre comme le décor, l'éclairage et le son parmi d'autres.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/
Alberta	Art dramatique 10	FNA1410	10 ^e année	Dans le cours d'art dramatique 10, les élèves étudient le développement et la création de personnages par l'entremise de l'improvisation, de l'analyse et du visionnage de pièces de théâtre. Les élèves explorent différentes façons de communiquer, à la fois par l'interprétation et par l'étude et l'application de la technique théâtrale. Les études théâtrales permettent aux élèves de considérer le théâtre en tant que forme d'art durable en constante évolution.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Art dramatique 20	FNA2410	11 ^e année	Dans le cours d'art dramatique 20, les élèves sont initiés à la dramaturgie et à la réalisation de pièces de théâtre. Ils continuent à développer leurs compétences d'acteur en étudiant des scénarios et en en faisant l'analyse. Ils renforcent leur capacité à critiquer formellement des interprétations théâtrales. Ils poursuivent leur étude des éléments techniques du théâtre, ce qui permet aux élèves d'expérimenter un large éventail de contenus.	Art dramatique 10	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Art dramatique 30	FNA3410	12 ^e année	Dans le cours d'art dramatique 30, les élèves affinent leurs choix artistiques afin d'améliorer la communication par l'entremise de l'interprétation, de la dramaturgie et de la réalisation de pièces de théâtre. Ils appliquent les éléments techniques du théâtre et	Art dramatique 20	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/

				explorent une gamme de styles théâtraux tout en élargissant leur connaissance du théâtre en tant que forme d'art.		
Alberta	Musique générale 7	Aucun	7 ^e année	Le programme de musique générale du premier cycle du secondaire est axé sur trois domaines d'apprentissage : l'interprétation, les éléments et les structures, et la perspective. Les élèves découvrent ces éléments au fil de modules flexibles organisés par niveau scolaire. Dans le module 7, les élèves étudient les notions élémentaires de la musique, les sources de sons, la musique rock et l'interprétation sur des instruments ne faisant pas partie des programmes de musique chorale ou de musique instrumentale comme l'ukulélé, la flûte à bec et les cloches à main.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/
Alberta	Musique générale 8	Aucun	8 ^e année	Dans le cours de musique générale 8, les élèves explorent les éléments intermédiaires et la composition, examinent les carrières dans le domaine de la musique et les styles musicaux. Ils étudient la musique du Canada et de l'Amérique latine et continuent à enrichir leurs compétences en interprétation sur des instruments comme que l'ukulélé, la flûte à bec et les cloches à main.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/
Alberta	Musique générale 9	Aucun	9 ^e année	Dans le cours de musique générale 9, les élèves se penchent sur les éléments avancés et la notation, examinent l'expression artistique en Amérique, le théâtre musical et les styles programmatiques. Ils continuent à enrichir leurs compétences en interprétation sur des instruments comme des instruments électroniques et des cloches à main.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/
Alberta	Musique générale 10	FNA1424	10 ^e année	Le programme de musique générale du deuxième cycle du secondaire est axé sur le développement des compétences en matière d'interprétation, d'écoute, de création, de recherche et de valorisation. L'enseignement se fait par l'entremise de modules obligatoires et facultatifs. Dans le cours de musique générale 10, les modules obligatoires passent en revue les éléments fondamentaux comme la notation et de l'écoute et développent les techniques de base pour l'interprétation et l'expression. Les modules facultatifs comprennent la composition, l'histoire de la musique occidentale ainsi que les styles et genres musicaux comme le jazz, la musique populaire et la musique du monde.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Musique générale 20	FNA2424	11 ^e année	Dans le cours de musique générale 20, les élèves examinent des éléments et des structures de plus en plus complexes en étudiant la notation et l'écoute, et continuent à développer des techniques d'interprétation telles que le phrasé et l'élargissement de la gamme.	Musique générale 10 ou	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/

				Les modules facultatifs comprennent la composition, l'histoire de la musique occidentale ainsi que les styles et genres musicaux comme le jazz, la musique populaire et la musique du monde.	Musique instrumentale 10 ou Chant choral 10	
Alberta	Musique générale 30	FNA3424	12 ^e année	Dans le cours de musique générale 30, les élèves examinent des éléments et des structures de plus en plus complexes en étudiant la notation et l'écoute, et continuent à acquérir leur indépendance en matière de techniques d'interprétation. Les modules facultatifs comprennent la composition, l'histoire de la musique occidentale ainsi que les styles et genres musicaux comme le jazz, la musique populaire et la musique du monde.	Musique générale 20 ou Musique instrumentale 20 ou Chant choral 20	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Musique instrumentale 7	Aucun	7 ^e année	Les composantes du programme de musique instrumentale du premier cycle du secondaire (instruments à vent, à percussions ou à cordes) sont axées sur des compétences auditives, techniques, théoriques, d'interprétation et de synthèse. Dans le cours de musique instrumentale 7, les élèves découvrent, développent et évaluent leurs talents et leurs capacités à jouer un instrument de musique, et établissent et renforcent les techniques et les compétences correctes.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Musique instrumentale 8	Aucun	8 ^e année	Dans le cours de musique instrumentale 8, les élèves continuent à acquérir des techniques instrumentales, à obtenir une éducation de l'oreille, à apprendre la lecture à vue, l'interprétation et les compétences théoriques en jouant, en écoutant, en lisant, en créant et en interprétant de la musique de façon individuelle et au sein d'un ensemble.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/
Alberta	Musique instrumentale 9	Aucun	9 ^e année	Dans le cours de musique instrumentale 9, les élèves interprètent le rythme, la mélodie, l'harmonie, la forme et l'expression tels qu'ils apparaissent dans la notation musicale. Les élèves continuent à développer leur capacité à porter des jugements esthétiques basés sur l'écoute critique et l'analyse de la musique. Ils explorent et développent leurs compétences musicales à l'aide d'une grande variété de musique traditionnelle et contemporaine en tant que solistes et au sein d'un ensemble.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-7-%C3%A0-9/programmes-d%C3%A9tudes/

Alberta	Musique instrumentale 10	FNA1425	Grade 10	Les composantes du programme de musique instrumentale du deuxième cycle du secondaire (instruments à vent, à percussions ou à cordes) sont axées sur des compétences auditives, techniques, théoriques, d'interprétation et de synthèse. Dans le cours de musique instrumentale 10, les élèves continueront à développer les compétences techniques et théoriques nécessaires pour lire et interpréter la musique avec l'instrument de leur choix. Ils exploreront une variété de musique d'ensemble à vent en tant que solistes et au sein d'un ensemble.	Aucun	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Musique instrumentale 20	FNA2425	Grade 11	Dans le cours de musique instrumentale 20, les élèves continueront à affiner les compétences techniques et théoriques nécessaires pour lire et interpréter la musique avec l'instrument de leur choix. Ils exploreront une variété de musique d'ensemble à vent en tant que solistes et au sein d'un ensemble. Le répertoire musical devient plus complexe et plus exigeant sur le plan technique.	Musique instrumentale 10 ou Musique générale 10 ou Chant choral 10	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/
Alberta	Musique instrumentale 30	FNA3425	Grade 12	Dans le cours de musique instrumentale 30, les élèves jouent un rôle de leader au sein de l'ensemble, en faisant preuve d'une technique et d'une expression musicale raffinées. Ils interprètent une variété de musique d'ensemble à vent en tant que solistes et au sein d'un ensemble. Le répertoire musical devient plus complexe et exigeant sur le plan technique.	Musique instrumentale 20	https://education.alberta.ca/beaux-arts-10-%C3%A0-12/

2.13 Technologie

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Technologie de l'information et de la communication	Aucun	De la maternelle à la 12 ^e année	Le programme d'études sur les technologies de l'information et de la communication de l'Alberta met l'accent sur la technologie en tant que « façon de faire les choses », c'est-à-dire les processus, les outils et les techniques qui modifient l'activité humaine. Ce programme d'études précise ce que les élèves de la maternelle à la 12 ^e année devraient savoir, être capables de faire et envisager en ce qui concerne la technologie.	Aucun	https://education.alberta.ca/technologies-de-linformation-et-de-la-communication/
Alberta	Études professionnelles et technologiques			Pour des renseignements sur les études professionnelles et technologiques, consultez la section 2.15.		https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-professionnelles-et-technologiques/
Alberta	Cours élaborés localement en technologie	Le code de cours commence avec LDC	LDC1xxx — 10 ^e année LDC2xxx — 11 ^e année LDC3xxx — 12 ^e année	Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine de la technologie. Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux. Les cours développés localement dans ce domaine peuvent être utilisés pour répondre aux exigences de 10 crédits obtenus de cours facultatifs pour l'obtention d'un diplôme ou aux exigences de 5 crédits au niveau 30 (avec concentration dans une carrière) pour l'obtention du Certificat de réussite d'études secondaires.	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.14 Orientation professionnelle et formation au choix de carrière

P/ T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Carrière et vie	PED0770	11 ^e année	L'objectif du cours Carrière et vie du deuxième cycle du secondaire est de faire en sorte que les élèves prennent des décisions éclairées et réfléchies dans tous les aspects de leur vie et développent des comportements et des attitudes qui contribuent au bien-être et au respect de soi et des autres, aujourd'hui et à l'avenir. Une des composantes du cours vise l'établissement et l'application de processus d'avancement professionnel tout au long de la vie.	Aucun	https://education.alberta.ca/carri%C3%A8re-et-vie/

2.15 Éducation et formation appliquées et professionnelles

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Fondements en carrières et technologies	Aucun	De la 5 ^e à la 9 ^e année	Dans le cours Fondements en carrières et technologies, les élèves explorent leurs intérêts et leurs passions en découvrant diverses possibilités de carrière et en explorant des domaines professionnels (p. ex. l'informatique, la gestion financière et la faune et la flore) correspondant aux études professionnelles et technologiques.	Aucun	https://education.alberta.ca/fondements-en-carri%C3%A8res-et-technologies-5-9/programme-d%C3%A9tudes/
Alberta	Études professionnelles et technologiques	Le code du cours est propre à un des domaines professionnels	De la 10 ^e à la 12 ^e année	<p>Les élèves acquièrent des compétences pratiques qui enrichissent leur vie personnelle tout en améliorant leur employabilité et/ou leurs perspectives d'études postsecondaires. Les cours d'études professionnelles et technologiques permettent aux élèves de prendre des décisions réfléchies et efficaces pour atteindre leurs objectifs professionnels.</p> <p>Les élèves ont le choix parmi 31 domaines professionnels :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. agriculture 2. aide en soins de santé 3. aliments 4. construction 5. cosmétologie 6. électrotechnologie 7. entrepreneuriat et innovation 8. esthétique 9. études de la justice pénale 10. études de la mode 11. études du design 12. études juridiques 13. fabrication 14. faune 15. foresterie 16. génie en matière d'énergie 17. gérance environnementale 18. gestion financière 19. gestion et marketing 20. informatique 	Selon domaine professionnel	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-professionnelles-et-technologiques/

				<ul style="list-style-type: none"> 21. leadership au sein des programmes récréatifs 22. logistique 23. matières premières 24. mécanique 25. réseautage 26. services à la personne et services sociaux 27. services de soins communautaires 28. services de soins de santé 29. technologies de la communication 30. tourisme 31. traitement de l'information 		
Alberta	Formation d'apprenti — Études professionnelles et technologiques	Le code du cours est propre à un des domaines professionnels	De la 10 ^e à la 12 ^e année	<p>Les élèves acquièrent des compétences techniques (p. ex. boulanger, électricien, poseur de matériaux isolants ou soudeur) dans un métier précis tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. La formation d'apprenti offerte dans le cadre des études professionnelles et technologiques permet aux élèves d'acquérir un niveau avancé dans un métier pendant qu'ils sont encore au secondaire.</p> <p>Les élèves peuvent choisir une formation d'apprenti parmi 19 domaines professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. formation d'apprenti boulanger-pâtissier 2. formation d'apprenti charpentier 3. formation d'apprenti coiffeur 4. formation d'apprenti cuisinier 5. formation d'apprenti de matériel lourd 6. formation d'apprenti ébéniste 7. formation d'apprenti électricien 8. formation d'apprenti en télécommunications 9. formation d'apprenti jardinier paysagiste 10. formation d'apprenti mécanicien-monteur 11. formation d'apprenti peintre et décorateur 12. formation d'apprenti plombier 13. formation d'apprenti poseur de matériaux isolants 14. formation d'apprenti soudeur 15. formation d'apprenti technicien au service des pièces 16. formation d'apprenti technicien d'équipement agricole 17. formation d'apprenti technicien d'entretien automobile 	Selon le domaine professionnel	https://education.alberta.ca/%C3%A9tudes-professionnelles-et-technologiques/

				18. formation d'apprenti technicien de carrosseries 19. formation d'apprenti technicien en instrumentation et en contrôle		
	Double reconnaissance de crédits	Divers	De la 10 ^e à la 12 ^e année	La double reconnaissance de crédits est un programme facultatif d'enseignement au deuxième cycle secondaire axé sur la carrière qui permet aux élèves de 10 ^e , de 11 ^e ou de 12 ^e année d'obtenir à la fois des crédits d'enseignement secondaire et des crédits qui comptent pour l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'enseignement postsecondaire, y compris un certificat de compagnon d'apprentissage. La double reconnaissance de crédits peut aider les élèves à faire une transition réussie vers les études postsecondaires ou le marché du travail. Les autorités scolaires ont la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes à double reconnaissance de crédits qui offrent aux élèves des expériences d'apprentissage pertinentes.	Aucun (normalement)	https://www.alberta.ca/fr-CA/dual-credit.aspx
	Connaissances et employabilité — Cours de formation professionnelle	Le code du cours est propre à un des domaines professionnels	De la 8 ^e année à la 12 ^e année	Dans les cours de formation professionnelle, les élèves développent des compétences liées à employabilité (p. ex. tissus, aliments et soins humains) qui les aideront à devenir des citoyens actifs et responsables, à atteindre leurs objectifs d'études et de carrière, à améliorer leur qualité de vie et celle de leur famille, et à avoir des effets positifs sur leur communauté. Les cours Connaissances et employabilité offrent aux élèves la possibilité de réussir et d'être bien préparés à l'emploi, à faire des études postsecondaires, à être citoyens engagés et à assurer un apprentissage continu.	Aucun (normalement)	https://education.alberta.ca/connaissances-et-employabilite%20A9/
	Éducation hors établissement	Le code du cours est propre au programme	De la 7 ^e à la 12 ^e année	L'éducation hors établissement encourage les élèves à étudier une variété d'occasions professionnelles dans des contextes qui les aident à prendre des décisions éclairées concernant l'éducation, la formation et l'emploi à la fin de leurs études secondaires. Les élèves y parviennent en participant à des études hors classe, à des observations et/ou à des activités sur des sites de travail dans la communauté. En bref, l'éducation hors établissement facilite la transition pour les élèves en les aidant à prendre des décisions éclairées lorsqu'ils quittent l'école secondaire pour poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.	Selon le domaine professionnel	https://education.alberta.ca/%20A9ducation-hors-%20A9tablissement/

				<p>Six programmes d'éducation hors établissement sont offerts aux élèves :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. stage de carrière 10 2. programme Green Certificate 3. apprentissage enregistré 4. formation par stages 5. préparation au milieu de travail et stage en milieu de travail 6. programme Travail-études 		
Alberta	Cours élaborés localement en formation professionnelle et éducation appliquée	Le code de cours commence avec LDC	<p>LDC1xxx — 10^e année</p> <p>LDC2xxx — 11^e année</p> <p>LDC3xxx — 12^e année</p>	<p>Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine de la formation professionnelle et de l'éducation appliquée. Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux.</p> <p>Les cours développés localement dans ce domaine peuvent être utilisés pour répondre aux exigences de 10 crédits obtenus de cours facultatifs (Études professionnelles et technologiques) pour l'obtention d'un diplôme ou aux exigences de 5 crédits au niveau 30 (avec concentration dans une carrière) pour l'obtention du Certificat de réussite d'études secondaires.</p>	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fr-CA/locally-developed-courses.aspx

2.16 Autres cours

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Alberta	Études autochtones 10	SSN1154	10 ^e année	Le cours d'études autochtones 10 est axé sur les perspectives et les visions du monde des peuples autochtones. Il comprend l'étude des traditions et de l'histoire des peuples autochtones au Canada, en particulier ceux de l'Alberta. Les thèmes abordés dans ce cours sont l'origine des Autochtones et les tendances en matière de peuplement, les visions du monde autochtones, l'organisation politique et économique ainsi que le symbolisme et l'expression autochtones. L'objectif des études autochtones est de faire évoluer la pensée, la compréhension et la connaissance des peuples autochtones, des problèmes et des défis auxquels ils sont confrontés et des contributions qu'ils ont apportées à la société.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/aboriginal-studies/programs-of-study/?searchMode=3
Alberta	Études autochtones 11	SSN2154	11 ^e année	Le cours d'études autochtones 11 est axé sur les peuples autochtones selon les perspectives canadienne et albertaine. Il comprend l'étude des politiques, de la législation, des conflits et des changements culturels. Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont les suivants : le conflit avec les Métis et le changement culturel, les traités et le changement culturel, la législation, les politiques et le changement culturel, et l'éducation et le changement culturel. L'objectif des études autochtones est de faire évoluer la pensée, la compréhension et la connaissance des peuples autochtones, des problèmes et des défis auxquels ils sont confrontés et des contributions qu'ils ont apportées à la société.	Études autochtones 10	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/aboriginal-studies/programs-of-study/?searchMode=3
Alberta	Études autochtones 12	SSN3154	12 ^e année	Le cours d'études autochtones 12 permet aux élèves de démontrer qu'ils comprennent les questions relatives aux droits et à l'autonomie gouvernementale des Autochtones, aux revendications territoriales des Autochtones, aux peuples autochtones dans la société canadienne et aux enjeux mondiaux des Autochtones. Ce cours porte sur les principaux thèmes suivants : les droits et l'autonomie gouvernementale des Autochtones, les revendications territoriales des Autochtones, les peuples autochtones dans la société canadienne et les enjeux mondiaux des Autochtones. L'objectif des études autochtones	Études autochtones 11	Lien en anglais seulement : https://education.alberta.ca/aboriginal-studies/programs-of-study/?searchMode=3

				est de faire évoluer la pensée, la compréhension et la connaissance des peuples autochtones, des problèmes et des défis auxquels ils sont confrontés et des contributions qu'ils ont apportées à la société.		
Alberta	Environnement et enseignement en plein air	Aucun	7 ^e , 8 ^e et/ou 9 ^e année	Dans le cadre du cours d'environnement et d'enseignement en plein air, les élèves sortent des classes d'école pour explorer ce qu'ils peuvent faire à l'extérieur, en apprendre davantage sur l'environnement et comprendre le rôle qu'ils ont à jouer dans sa protection. Ils reconnaîtront l'importance de la vie sous toutes ses formes et comprendront les processus écologiques de base. Grâce à différentes activités en plein air, ils développeront leurs compétences, leur jugement, leur confiance et leur sensibilité à l'importance de prendre soin de leur environnement.	Aucun	Lien en anglais seulement : https://open.alberta.ca/publications/5356675
Alberta	Cours élaborés localement — Autres cours	Commence avec LDC	LDC1xxx — 10 ^e année LDC2xxx — 11 ^e année LDC3xxx — 12 ^e année	Les autorités scolaires peuvent concevoir des cours élaborés localement dans le domaine des autres cours. Ces cours visent à prolonger ou à approfondir les programmes d'études provinciaux. Les cours élaborés localement dans ce domaine <u>ne remplacent pas</u> les cours provinciaux constituant un critère pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.	Les préalables sont indiqués dans la documentation du cours	https://www.alberta.ca/fir-CA/locally-developed-courses.aspx

Coordonnées

Renseignements généraux

Il est possible de communiquer avec le ministère de l'Éducation de l'Alberta de plusieurs façons. Pour communiquer par téléphone sans frais à partir de n'importe quel endroit en Alberta, composez le 310-0000 et, lorsque l'on vous le demandera, composez le numéro souhaité.

Renseignements généraux — Téléphone : 780-427-7219

Site Web du ministère de l'Éducation de l'Alberta : <https://www.alberta.ca/fr-CA/education.aspx>

Sauf indication contraire, l'adresse postale du ministère de l'Éducation de l'Alberta est la suivante :

44, boulevard Capital

10 044, rue 108 Nord-Ouest

Edmonton (Alberta) T5J 5E6

Secteurs précis

Les coordonnées des secteurs précis du ministère de l'Alberta sont indiquées sur cette page : <https://www.alberta.ca/fr-CA/education-guide-alberta-education-contacts.aspx>